



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 033 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 27 mars 2012

Président

L'honorable Michael Chong

Comité permanent des langues officielles

Le mardi 27 mars 2012

•(0845)

[Français]

Le président (L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC)): Bienvenue à la 33^e rencontre du Comité permanent des langues officielles. En ce mardi 27 mars 2012, nous sommes ici conformément à l'article 108 du Règlement pour l'étude de l'évaluation de la Feuille de route, en ce qui a trait à l'amélioration des programmes et de la prestation des services.

Aujourd'hui, quatre groupe se présentent devant nous. Premièrement, nous recevons des représentants du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, soit Mme Achimov, Mme Lorenzato et M. Olivier. Nous recevons aussi M. Moore et Mme Anzolin, de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.

Bienvenue.

Nous recevons aussi Mme Perkins et M. Rothon, représentants de Canadian Parents for French.

[Traduction]

Bienvenue.

Enfin, nous écouterons M. Morrow, du groupe Canadian Youth for French. Bienvenue à tous.

Nous allons d'abord entendre une déclaration de la représentante du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

[Français]

Mme Donna Achimov (présidente-directrice générale, Bureau de la traduction, ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux): Bonjour et merci.

Monsieur le président et membres du comité, je suis heureuse d'être ici aujourd'hui pour vous présenter les résultats des initiatives de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada dans le cadre de la Feuille de route pour la dualité linguistique.

Je suis accompagnée de Mme Diane Lorenzato, sous-ministre adjointe aux ressources humaines.

[Traduction]

C'est un réel plaisir pour moi de me présenter devant votre comité pour la première fois.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier ma prédécesseure, Mme Francine Kennedy, pour son dévouement et son excellent travail dans le cadre de la mise en oeuvre des initiatives du ministère en lien avec la Feuille de route. Je traiterai de ces initiatives dans quelques instants.

[Français]

Tout d'abord, j'aimerais parler du rôle que joue le Bureau de la traduction en ce qui a trait à la promotion de la dualité linguistique.

[Traduction]

Le Bureau de la traduction est le deuxième plus important organisme de traduction au monde. En 2010-2011, le Bureau a traduit plus de 1,7 million de pages dans tous les domaines d'activité du gouvernement fédéral, en plus de fournir des services de traduction et d'interprétation pour plus de 2 000 séances du Parlement et réunions de comités parlementaires comme celle-ci. Le bureau gère également TERMIUM, la banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada, qui renferme près de 4 millions de termes en anglais et en français. Cette banque de données est utilisée, entre autres, par des enseignants, des étudiants, des rédacteurs et des traducteurs d'ici, au Canada, et de partout dans le monde.

[Français]

J'aimerais également souligner les efforts déployés récemment par notre bureau en vue de moderniser nos activités.

Le Bureau de la traduction a adopté une stratégie de transformation qui met en cause l'utilisation d'une nouvelle technologie langagière et du processus opérationnel rationalisé.

[Traduction]

Afin de répondre rapidement aux besoins changeants de la population canadienne et de son gouvernement, le Bureau de la traduction s'efforce de tirer pleinement profit de la technologie pour offrir ses services en exploitant de nouveaux moyens de communication comme les médias sociaux.

[Français]

Pour en revenir au sujet qui nous intéresse aujourd'hui, je suis heureuse d'annoncer que, dans le cadre de la Feuille de route, le Bureau de la traduction a créé le Portail linguistique du Canada et a établi le Programme de renforcement du secteur langagier au Canada en 2009.

[Traduction]

Le portail, financé dans le cadre de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne — et nous vous en ferons une courte démonstration — offre un accès Internet gratuit à un éventail de ressources linguistiques canadiennes comme des dictionnaires électroniques, des outils de rédaction et des jeux-questionnaires qui permettent aux utilisateurs de perfectionner leurs compétences en français ou en anglais. Les internautes canadiens peuvent visiter le portail afin de trouver tout ce dont ils ont besoin pour étudier, travailler et communiquer plus efficacement dans les deux langues officielles. Le portail renferme à ce jour plus de 2 800 ressources linguistiques canadiennes, dont environ 1 800 liens, 600 articles et 400 jeux linguistiques. Le portail a été visité plus de 29 millions de fois au cours des 11 derniers mois, une augmentation considérable par rapport aux 14 millions de visites enregistrées au cours de l'année précédente.

[Français]

Jusqu'à maintenant, des ententes de collaboration ont été signées avec 14 partenaires canadiens, dont l'Association canadienne des professeurs d'immersion et le Bureau du commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick. Ces partenaires ont rédigé près de 50 articles qui ont été mis en ligne par l'entremise du portail.

[Traduction]

Les visiteurs ont également formulé de nombreux commentaires positifs au sujet du portail. En fait, le Centre collégial de développement de matériel didactique l'a inscrit à son répertoire Web de 2011-2012 comme l'un des 10 meilleurs sites Web pour le perfectionnement du français, ce dont nous sommes très fiers.

[Français]

Cette organisation canadienne produit des documents en format numérique, électronique et imprimé pour les membres du corps enseignant et les étudiants du système d'enseignement collégial du Québec. Son mandat consiste à veiller à ce que les étudiants aient accès à du matériel didactique de qualité, tant en français qu'en anglais.

● (0850)

[Traduction]

Le Bureau de la traduction fait également la promotion de la dualité linguistique dans le cadre du Programme de renforcement du secteur langagier. L'objectif du programme est d'appuyer la formation d'un effectif compétent dans le secteur langagier et de renforcer la capacité dans ce domaine. Le financement de ce programme a été octroyé à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour une période de cinq ans, jusqu'au 31 mars 2013.

Le programme comporte deux volets. Il y a d'abord le volet Bourses universitaires en traduction, qui vise à permettre aux établissements d'enseignement postsecondaire d'augmenter le nombre de diplômés dans les domaines de la traduction et de l'interprétation. Il y a ensuite

[Français]

le volet Initiative de l'industrie de la langue, sert à améliorer la capacité du secteur langagier au chapitre de la promotion du perfectionnement de la main-d'oeuvre et de l'intégration des technologies langagières.

Je suis fière d'ajouter qu'on a financé 16 projets dans le cadre du Programme de renforcement du secteur langagier au Canada.

[Traduction]

Lorsque le programme viendra à échéance, en mars 2013, on devrait avoir atteint les objectifs de rendement prévus. Jusqu'à présent, on peut tabler sur les résultats impressionnants suivants: 1 200 bourses d'études attribuées, pour une valeur totale de 2 millions de dollars; une augmentation de 50 p. 100 des inscriptions à l'Université de Moncton; le financement de 145 stages d'étudiants au sein d'entreprises privées, pour une valeur de 1,3 million de dollars; l'élaboration en cours de trois programmes de niveau universitaire et collégial — programme en ligne de baccalauréat en traduction, programme de maîtrise en interprétation et programme de paralangagier —; et la mise en oeuvre d'une campagne de promotion des carrières dans le domaine de la traduction dans les provinces de l'Atlantique. Nous vous montrerons cela également.

[Français]

Cela conclut ma présentation.

Marc Olivier, gestionnaire du Bureau de la traduction, va maintenant faire une brève présentation du Portail linguistique. Ensuite, il nous présentera une courte publicité télévisée financée directement par les fonds alloués à la Feuille de route pour la dualité linguistique.

[Traduction]

Je serai ravie de répondre à vos questions avec l'aide de ma collègue, Mme Diane Lorenzato.

Merci beaucoup.

[Français]

M. Marc Olivier (gestionnaire, Bureau de la traduction, Division des services linguistiques, ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux): Merci, madame Achimov.

Le Portail linguistique du Canada, dont le pendant anglais s'appelle le *Language Portal of Canada*, renferme actuellement plus de 2 800 ressources linguistiques, dont des actualités linguistiques sous la rubrique « En manchettes », des articles et des jeux sous la rubrique « Bien écrire, bien dire » et de nombreux liens sous la rubrique « Découvrir ».

Voici quelques exemples de ressources. Les enseignants ou les étudiants peuvent trouver rapidement sous « Mon portail à l'école » une liste de liens utiles, notamment pour faire des exercices et des jeux.

[Traduction]

Nous sommes fiers de dire que nous avons publié, jusqu'à présent, plus de 50 articles de nos partenaires, comme celui-ci, du gouvernement du Manitoba, intitulé « L'interprétation judiciaire au Manitoba ». L'une des principales améliorations que nous avons apportées depuis 2009 a été d'offrir aux utilisateurs la possibilité de partager des renseignements utiles par courriel ou au moyen des médias sociaux comme Twitter et Facebook. Pour faire part d'un article intéressant à mes amis, je n'ai qu'à cliquer sur l'onglet « Partager cette page » et choisir de l'envoyer par courriel, par Facebook ou par Twitter.

L'outil en ligne le plus populaire est TERMIUM Plus, la deuxième banque de terminologie en importance dans le monde, qui compte près de quatre millions de termes en anglais et en français. Pour savoir quel est l'équivalent français de « House of Commons », il suffit de taper cette expression et de choisir la clé de recherche de l'anglais au français pour trouver l'équivalent « Chambre des communes ».

[Français]

Comme l'a mentionné Mme Achimov, nous lancerons au printemps 2012 une application mobile de TERMIUM Plus, afin de permettre aux utilisateurs de se servir de leur téléphone intelligent, comme le BlackBerry et le iPhone, pour consulter sur le pouce cette banque de données très populaire.

Voilà ce qui termine ce survol très rapide du portail.

Je vais maintenant vous montrer le message publicitaire.

[Traduction]

Il s'agit d'une annonce télévisée créée en anglais et en français par Traduction Nouveau-Brunswick. Cette publicité est le résultat direct d'un financement reçu dans le cadre du Programme de renforcement du secteur langagier au Canada.

• (0855)

[Français]

Cette publicité a été montrée dans des cinémas, à la radio et à la télévision.

[Présentation audiovisuelle]

[Traduction]

C'était la version française. Je vais maintenant vous montrer la version anglaise.

[Présentation audiovisuelle]

C'est tout. Je vous remercie.

[Français]

Le président: Merci beaucoup. Cela a duré exactement 10 minutes.

[Traduction]

Nous entendrons maintenant la déclaration préliminaire du porte-parole de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.

[Français]

M. Jeff Moore (vice-président, Politiques, partenariats et gestion de rendement, Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de nous donner l'occasion de comparaître aujourd'hui devant vous pour discuter du rôle de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, mieux connue sous le nom de FedDev Ontario, relativement à la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013.

Je suis Jeff Moore, vice-président, Politiques, partenariats et gestion de rendement, et champion des langues officielles de FedDev Ontario. Je suis accompagné aujourd'hui de ma collègue Susan Anzolin, directrice générale, Innovation et développement économique.

FedDev Ontario a été créée en août 2009 parce que notre gouvernement a reconnu les défis que devait affronter le Sud de l'Ontario en matière de développement économique. L'agence travaille à stimuler le développement économique et la croissance de la région en répondant expressément aux besoins et aux priorités de nos travailleurs, entreprises et collectivités.

Notre administration centrale est située à Kitchener et nous avons des bureaux à Ottawa, à Toronto, à Peterborough et à Stratford. Notre personnel est sur le terrain, idéalement positionné de façon à connaître les préoccupations et les besoins locaux. Nos employés

travaillent en collaboration avec les entreprises et les collectivités du Sud de l'Ontario pour assurer la prestation des programmes et services liés au rôle de l'agence.

Aujourd'hui, je vais vous parler de la façon dont l'agence collabore avec les collectivités francophones du Sud de l'Ontario pour les projets financiers dans le cadre de l'Initiative de développement économique lié à la Feuille de route ainsi que par d'autres programmes de l'agence.

Étant donné que FedDev Ontario est une agence plutôt récente, j'ai pensé prendre quelques minutes pour vous expliquer son rôle.

Pendant sa première année, FedDev Ontario a concentré ses efforts sur les investissements ciblés pour créer des emplois et pour répondre aux besoins immédiats, compte tenu des défis économiques auxquels la région faisait face.

Nous avons également poursuivi la mise en oeuvre des programmes nationaux existants, comme l'Initiative de développement économique, le Programme de développement des collectivités, le Programme de développement de l'Est de l'Ontario et les programmes d'infrastructures.

Pendant ce temps, on a eu l'occasion d'écouter ce que les dirigeants d'entreprises, industriels et communautaires dans l'ensemble de notre région avaient à dire au sujet des défis en matière de productivité, de compétitivité et d'innovation.

Nous en avons aussi appris davantage sur les défis auxquels font face les collectivités francophones du Sud de l'Ontario: de faibles taux d'entrepreneuriat et d'éducation, un taux élevé d'exode des gens, des obstacles à l'accès à de l'information en français et en matière de conseils aux entreprises et de financement des entreprises, en particulier en ce qui concerne les microprêts.

C'est la raison pour laquelle, au cours de sa deuxième année, l'agence a lancé une gamme de nouvelles initiatives visant à renforcer l'économie du Sud de l'Ontario et à positionner la région de façon à accroître notre compétitivité sur le plan international. Notre objectif consiste à élaborer des outils nécessaires pour nous assurer que nos entreprises et nos collectivités puissent continuer d'innover afin que l'économie puisse prospérer aujourd'hui et demain.

Nous misons sur les avantages stratégiques de la région consistant à collaborer afin de renforcer l'innovation et la compétitivité par la mise en oeuvre de sept initiatives: Jeunesse en STIM — pour les sciences, la technologie, les ingénieurs et les mathématiques —, Stage en entreprise pour diplômés, Scientifiques et ingénieurs en affaires, Innovation pour la recherche appliquée et la commercialisation, Programme de développement de la technologie, Investir dans l'innovation des entreprises et l'Initiative pour la prospérité.

Enfin, nous encourageons les partenariats entre les organisations de recherche et d'innovation, le secteur privé, les établissements d'enseignement postsecondaire et les organismes à but non lucratif afin d'accélérer le changement technologique et de mettre de nouveaux produits sur le marché.

• (0900)

Depuis sa création, l'agence a investi plus de 800 millions de dollars dans des projets destinés à stimuler le développement économique des collectivités du Sud de l'Ontario.

J'aimerais préciser que tous les programmes de la FedDev Ontario sont disponibles à la communauté francophone. Grâce à nos partenaires tels que Patrimoine canadien, nous avons créé des cartes géographiques pour localiser les communautés ayant un pourcentage élevé de francophones. Nous avons aussi conçu une grille d'analyse pour les projets ainsi que des clauses portant sur les langues officielles pour les accords de contribution. Ces outils nous aident beaucoup à déterminer si un projet financé est susceptible d'avoir un impact sur la communauté francophone.

Par exemple, Ivaco Rolling Mills à L'Original, l'un des principaux employeurs de la région, recevra 10 millions de dollars pour un projet d'agrandissement dans le cadre de l'Initiative pour la prospérité. Ce projet offrira de nombreux avantages à la région, dont la création d'environ 200 emplois à court terme dans le domaine de la construction et de 50 nouveaux postes permanents dans l'entreprise.

Un grand nombre de bénéficiaires de notre initiative Jeunesse en STIM engagent les étudiants francophones dans des activités dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques.

Grâce à notre Initiative pour la recherche appliquée et la commercialisation, les entreprises francophones travaillent avec les établissements d'enseignement postsecondaire, comme La Cité collégiale ici, à Ottawa.

Bien entendu, dans le cadre de la Feuille de route, l'agence est responsable de la prestation de l'Initiative de développement économique dans le Sud de l'Ontario. Le budget original de la soumission au Conseil du Trésor s'élevait à 8,9 millions de dollars pour l'ensemble de l'Ontario, ce qui représente 29 p. 100 du budget national de 30,5 millions de dollars de l'Initiative de développement économique.

FedDev Ontario a reçu une somme de 4,5 millions de dollars pour la mise en oeuvre dans le Sud de l'Ontario couvrant la période de 2009-2013. De ce montant, 500 000 \$ ont été mis de côté afin de couvrir les coûts de fonctionnement et d'entretien, ce qui laisse une somme de 4 millions de dollars pour les contributions.

À ce jour, 30 projets répartis dans l'ensemble du Sud de l'Ontario et dont le coût estimé est d'environ 2,6 millions de dollars ont été approuvés et ont été réalisés ou sont sur le point de l'être. Cela représente environ 64 p. 100 du budget total annoncé pour l'IDE.

Les projets comprennent entre autres le développement de plans stratégiques, des initiatives de marketing, des stages pour les jeunes et un nouveau fonds d'investissement en microcrédit récemment annoncé.

Tous ces projets permettent de répondre aux besoins des communautés francophones du Sud de l'Ontario.

En tant que nouvelle agence, nous avons dû développer à la fois notre infrastructure et nos relations afin de mettre en oeuvre nos programmes de façon efficace. Nous avons donc dû faire face à certains défis relativement au budget attribué à l'Initiative de développement économique. Malgré nos activités de sensibilisation et la relance du programme bonifié d'un processus d'admission continu, nous avons continué de faire face à des défis à cause du nombre peu élevé de propositions. Malheureusement, des crédits s'élevant à 1,4 million de dollars sur un budget total de 4 millions de dollars sont restés non utilisés.

Depuis, nous avons réalisé de solides progrès à sensibiliser les organisations francophones clés et à financer des projets stratégiques. Par exemple, l'année dernière, l'agence a adopté une approche

proactive et a rencontré trois organisations francophones de développement économique afin de discuter de meilleures façons de soutenir les communautés de langue officielle en situation minoritaire de la région. Nous avons développé des partenariats avec la Fondation franco-ontarienne, le Réseau de développement économique et d'employabilité de l'Ontario et l'Association franco-ontarienne.

Je vais conclure ici. Je vous remercie encore une fois, monsieur le président, mesdames et messieurs membres du comité, de votre invitation à comparaître devant le Comité permanent des langues officielles.

● (0905)

Le président: Merci, monsieur Moore.

[Traduction]

Nous écouterons maintenant la représentante de Canadian Parents for French.

[Français]

Mme Lisa Marie Perkins (présidente, Bureau national, Canadian Parents for French): Monsieur le président, membres du comité, je m'appelle Lisa Marie Perkins et je suis présidente de Canadian Parents for French.

[Traduction]

Je suis accompagnée aujourd'hui par le directeur général de notre organisation, Robert Rethon. Nous sommes ravis d'avoir la possibilité de vous adresser la parole.

La Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne a permis à Canadian Parents for French, ou CPF, de promouvoir l'enseignement du français langue seconde au Canada. Ainsi, CPF a aidé également les Canadiens à comprendre la portée de la Feuille de route. Nous avons participé aux consultations de mi-mandat sur la Feuille de route et nous sommes ravis d'être ici aujourd'hui pour parler de ses réussites et aider à conceptualiser un éventuel successeur.

L'un des objectifs de la Feuille de route est de permettre à tous les Canadiens de profiter des avantages qu'offrent l'anglais et le français. Selon nous, le fait que les parents sont de plus en plus nombreux à choisir pour leurs enfants un programme de français langue seconde — l'immersion en français en particulier — constitue la plus importante manifestation d'appui à l'égard de la dualité linguistique au Canada anglais. En d'autres termes, les parents anglophones et allophones montrent qu'ils sont en faveur de la dualité linguistique en choisissant de donner à leurs enfants la chance d'être bilingues, c'est-à-dire de connaître le français et l'anglais.

Comme le nombre d'enfants inscrits en immersion française augmente en Ontario, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique — pour ne nommer que quatre provinces —, on peut considérer que l'impact de la Feuille de route sur l'enseignement du français langue seconde est une véritable réussite.

CPF est une organisation à but non lucratif qui célèbre son 35^e anniversaire. Cette organisation de parents accorde de la valeur à la dualité linguistique et s'efforce de créer, de soutenir et de favoriser des occasions qui permettent aux jeunes non francophones d'apprendre le français et d'utiliser leurs connaissances de la langue. Notre structure en trois paliers permet à plus de 25 000 membres de partout au Canada de s'engager activement dans le réseau scolaire, à tous les niveaux, ainsi qu'auprès des communautés francophones minoritaires de l'extérieur du Québec.

Dans ce dernier cas, CPF est bien souvent le point de contact privilégié entre la grande communauté anglophone et les francophones, surtout dans l'Ouest. CPF est perçu comme le représentant du point de vue des francophiles — une expression courante pour désigner quiconque parle français comme langue seconde ou autre —, les communautés francophones minoritaires acceptant de plus en plus l'idée d'intégrer les personnes qui utilisent le français comme langue seconde au sein de leurs collectivités.

Des données préliminaires de l'Ontario montrent qu'il pourrait y avoir une corrélation entre l'augmentation du nombre d'inscriptions dans les programmes de français langue seconde et la présence de communautés francophones bien vivantes. Il est clair que la relation est donc mutuellement profitable.

Par la Feuille de route, le gouvernement affirme publiquement et sans réserve son intention de soutenir et d'améliorer la dualité linguistique au Canada, et c'est ce qui, à certains égards, lui donne toute son importance. Quand on sait qu'en 2006, plus des trois quarts des Canadiens se sont prononcés en faveur du bilinguisme au Canada, un successeur à la Feuille de route qui mettrait l'accent sur le français langue seconde est non seulement souhaitable politiquement, mais donne aussi au gouvernement l'occasion de définir l'héritage qu'il veut laisser au pays en améliorant notre dualité linguistique.

Les activités de recherche, de défense, d'appui et d'orientation de CPF ainsi que ses programmes à l'intention des jeunes ont pavé la voie aux parents qui souhaitent compléter et protéger la formation linguistique de leurs enfants à chacun des trois niveaux de notre structure. À l'échelle nationale, CPF informe les décideurs grâce à son rapport biennal intitulé *L'état de l'enseignement du français langue seconde au Canada*, sa banque de données sur le français langue seconde et des initiatives jeunesse ciblées. Les politiques qui favorisent l'apprentissage de la langue ne permettent pas seulement aux parents de faire de bons choix pour leurs enfants; elles donnent aussi aux éducateurs un meilleur accès à des aides et à du matériel didactique qui profitent aux élèves; elles améliorent et définissent les relations entre éducateurs, élèves et parents, et font en sorte que le milieu d'enseignement global peut être adapté aux besoins de tous les élèves.

Au niveau national, CPF fait aussi entendre une voix unifiée sur l'enseignement du français langue seconde, d'abord en assurant un leadership à l'ensemble du réseau CPF, puis en s'engageant dans un dialogue avec les autres organisations nationales comme le Réseau de partenaires de français langue seconde, qui comprend la SEVEC, l'ACPI, l'ACPLS, Le français pour l'avenir et Canadian Youth for French.

Dans les provinces et les territoires, les divisions de CPF appuient les ministères de l'Éducation et les incitent à améliorer ou à augmenter le soutien qu'ils offrent à l'égard du français langue seconde. Elles entreprennent aussi des initiatives socio-culturelles, comme le Bilingualism Rocks, un spectacle commandé spécialement pour souligner les expériences communes des collectivités de langues officielles en Colombie-Britannique, en Alberta et au Yukon. Ce programme a permis de donner 69 représentations dans des écoles de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Yukon. En fait, nous avons une liste d'attente d'écoles qui souhaitent accueillir la troupe.

Au niveau des districts scolaires et même au sein des écoles, les chapitres de CPF sont formés de parents sur le terrain qui appuient activement le français langue seconde par des activités de programmation. Par exemple, notre chapitre de Camrose, en Alberta,

a signalé que, l'an dernier seulement, il a rejoint environ 954 enfants par ses activités scolaires.

● (0910)

[Français]

L'un des résultats les plus inattendus de cette ferveur croissante du Canada anglophone pour la dualité linguistique par l'entremise des programmes scolaires de français comme langue seconde est celui de la transmission intergénérationnelle du français comme langue seconde. La première génération issue de l'immersion, notamment, envoie maintenant ses enfants au même programme scolaire, et il s'agit même, dans certaines familles, d'une troisième génération d'apprenants.

[Traduction]

Je suis fière de dire que j'en fais partie. Étant l'une des premières diplômées en immersion, j'ai moi-même choisi d'inscrire mon enfant en immersion française.

[Français]

Selon nous, ce phénomène enlève l'apprentissage du français du domaine du choix personnel et de l'accomplissement individuel, pour le placer dans un courant socioculturel plus large, soit l'émergence d'une culture institutionnalisée d'apprentissage d'une deuxième langue officielle par une partie de la population canadienne de plus en plus nombreuse. Remarquons qu'il y a ici un phénomène parallèle du côté des enseignants où les produits de l'immersion deviennent à leur tour des enseignants en immersion.

De surcroît, cette transmission intergénérationnelle du français comme langue seconde démontre de la part du Canada anglophone un engagement envers cette langue, ses cultures et ses foyers en milieu minoritaire, ce qui pourrait entraîner une remise en question positive de la manière dont nous définissons, au Canada, l'identité linguistique de chaque citoyen.

[Traduction]

Les jeunes Canadiens qui connaissent les deux langues officielles considèrent comme normale leur capacité de communiquer et de vivre dans les deux langues.

CPF considère qu'il faut parfaire les lois, les politiques et les pratiques qui ont été amorcées et qui doivent se poursuivre avec la Feuille de route, qui nous permet de nous rapprocher de cette réalité avec tous les jeunes Canadiens et de combler nos attentes en offrant ces possibilités à tous les élèves.

[Français]

C'est grâce à la passion et au dévouement des parents de CPF que nombre de conseils scolaires partout au Canada continuent à offrir, voire à élargir l'offre des programmes de français comme langue seconde, et ce, à une époque où les conseils font face à de graves pressions financières, qui ailleurs ont mené à des consolidations d'écoles ou carrément à des fermetures de programme.

Les actions de CPF, soit d'aider les surintendants scolaires à mieux comprendre l'utilisation du Guide de financement des ententes bilatérales et de partager l'information pour faciliter le dialogue entre les parties prenantes du système scolaire, ont, dans maintes instances, débouché sur des solutions qui maintiennent des programmes scolaires dans nos écoles canadiennes.

Dans un même ordre d'idées, et en lien avec la Feuille de route, CPF agit comme gardien bénévole des intérêts du fédéral quand il s'agit de l'emploi des fonds affectés aux ententes bilatérales découlant du Protocole des langues officielles dans l'enseignement.

[Traduction]

À quoi le successeur de la Feuille de route doit-il ressembler et quels devraient être ses objectifs, selon nous? Le Commissaire aux langues officielles a écrit que les langues officielles reposent sur la notion selon laquelle la majorité des Canadiens resteront unilingues. C'était peut-être vrai il y a 40 ans; toutefois, nous commençons à réaliser qu'il est peut-être temps de revoir cette hypothèse.

Les parents demandent de plus en plus que leurs enfants aient la chance d'apprendre les deux langues officielles en exigeant ou en choisissant cette option. Par un processus d'appropriation, bon nombre de Canadiens voient maintenant les langues officielles, et la notion sous-jacente de dualité linguistique, comme la capacité individuelle de parler les deux langues officielles. Cela signifie que le vrai Canadien connaît à la fois le français et l'anglais et que l'accès aux programmes comme l'immersion française doit être perçu comme un droit.

Quoiqu'elle pose un défi sur le plan des lois et des politiques, cette dernière notion offre au gouvernement une occasion sans précédent de faire montre de leadership et de continuer d'être un chef de file sur plusieurs fronts et de mettre de l'avant un programme ambitieux.

Certains arguments pragmatiques doivent être présentés également en ce qui a trait au successeur de la Feuille de route. Il faut notamment recruter des candidats bilingues pour le renouvellement de la fonction publique, encourager l'apprentissage des langues officielles parmi les nouveaux Canadiens, prolonger les succès réalisés en français langue seconde au-delà de l'école secondaire, s'assurer d'un nombre suffisant d'enseignants qualifiés en français langue seconde et utiliser la connaissance des deux langues officielles comme tremplin au multilinguisme individuel, de manière à positionner nos jeunes sur un échiquier économique mondial et multilingue.

Pour résumer, la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne a contribué à faire en sorte que le public reconnaisse l'importance du bilinguisme officiel. L'appui que reçoivent les langues officielles du Canada est à la hausse et, comme un plus grand nombre de jeunes s'engagent dans l'apprentissage des deux langues partout au pays, cet appui commence à prendre la forme d'un soutien au bilinguisme officiel individuel.

Nous recommandons que le gouvernement fédéral prévoit un successeur à la Feuille de route; que ce successeur mise sur les succès de la Feuille de route au chapitre de l'enseignement du français langue seconde; que les futures ententes conclues dans le cadre du PLOE mettent l'accent sur la progression du bilinguisme officiel; et que l'objectif général du successeur soit de donner à tous les enfants canadiens le droit d'apprendre les deux langues officielles grâce aux programmes les plus efficaces.

CPF est fier d'appuyer la Feuille de route, voire d'être un instrument dans la réalisation de son objectif. Nous vous encourageons à miser sur le succès de la Feuille de route en garantissant que tous les jeunes Canadiens ont la chance de s'engager pleinement dans l'expérience canadienne de la dualité linguistique.

[Français]

Merci.

• (0915)

[Traduction]

Le président: Merci, madame Perkins. Je peux vous dire que mes deux enfants sont inscrits en immersion française. Alors ce que vous dites est très vrai pour moi.

Nous entendrons enfin la déclaration du porte-parole de Canadian Youth for French, M. Morrow.

[Français]

M. Justin Morrow (fondateur et directeur général, Canadian Youth for French): Monsieur le président, membres du comité, je me nomme Justin Morrow. Je viens de Shedden, la capitale de la rhubarbe de l'Ontario.

À Shedden, on nous inculque le devoir de reconnaissance envers ceux qui nous aident dans la vie. Vous me grattez le dos et je vous gratterai le dos: c'est la version française d'une expression bien connue. J'ai toujours compris cette expression dans un sens un peu plus large. J'ai associé cette façon de vivre à des choses et à des personnes. Je pourrais vous donner beaucoup d'exemples concrets, mais je voulais vous mentionner cela parce que c'est la raison pour laquelle j'ai fondé l'organisation Canadian Youth for French.

Il y a cinq ans, je ne parlais pas un mot de français. J'ai été recruté pour jouer au football à l'Université Laval, qui est située dans la ville de Québec. Je n'ai pas été un bon étudiant, je n'avais pas beaucoup confiance en moi et j'avais toujours peur de tomber en dépression. C'est en apprenant le français que ma vie a complètement changé.

En moins de trois ans, j'ai gagné deux championnats nationaux de football, j'ai obtenu les meilleures notes de ma vie à l'école et ma carrière a pris son envol. De plus, j'ai vécu une incroyable expérience internationale et j'ai acquis une telle confiance en moi que cela me fait croire que rien n'est impossible. Je dois tout cela au fait que je parle français. Je me sens redevable envers la langue et obligé de partager mon expérience avec d'autres jeunes pour qu'ils puissent tirer avantage de l'apprentissage du français, tout comme je l'ai fait.

[Traduction]

Vous avez demandé à Canadian Youth for French de vous faire part de son opinion au sujet de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne. C'est pour moi un privilège et un honneur de représenter ici notre organisation et la population. Merci beaucoup de me permettre d'être ici.

Quelques observations avant de commencer.

Tout d'abord, je vous prie de m'excuser de ne pas avoir de document à vous remettre. J'ai eu une semaine pour me préparer en vue de la présente séance, nous n'avons pas de personnel exécutif à l'heure actuelle et je travaille à temps plein en vue de l'obtention de mon diplôme de comptable agréé. Je n'ai donc pas eu beaucoup de temps pour me concentrer sur autre chose que l'exposé que je vous présente maintenant.

Deuxièmement, j'aimerais préciser que je n'ai aucune expertise sur la situation des minorités. Je ne connais pas leur réalité et je ne me sens pas à l'aise de parler en leur nom. Depuis que nous avons commencé à traiter des langues officielles, nous avons été strictement impliqués dans la promotion de la dualité linguistique. Cela étant dit, si je sais une chose au sujet de notre programme de langues officielles, c'est qu'une vaste majorité de jeunes Canadiens veulent être en mesure de communiquer dans les deux langues officielles. C'est un fait, et nos expériences dans les écoles le montrent sans cesse.

En gardant cela à l'esprit, j'aimerais vous faire rêver un peu et vous faire penser à un pays où la majorité des jeunes qui souhaitent parler les deux langues officielles peuvent effectivement le faire. Serions-nous même ici présentement? En quoi serions-nous en meilleure position si tout le monde parlait l'autre langue? Cet idéal est incroyable, et j'en rêve tous les jours avant de me mettre au lit; ce n'est pas une blague.

Revenons à la réalité. La présente séance a pour thème l'évaluation de la Feuille de route. Je peux difficilement concevoir comment vous voulez que nous vous parlions de notre expérience de la Feuille de route, puisque nous n'avons reçu que deux petites subventions au cours des trois dernières années financières.

Alors, si nous ne sommes pas ici pour vous parler du passé, nous devons l'être pour vous faire part de notre situation actuelle — où nous en sommes, vers quoi nous nous dirigeons et où nous mène cette Feuille de route. Je vais donc vous donner un aperçu de qui nous sommes maintenant et de la direction que nous croyons emprunter.

Canadian Youth for French est un organisme à but non lucratif dirigé par des jeunes qui vise à augmenter le nombre de Canadiens bilingues ainsi qu'à faire apprécier davantage le fait français au Canada anglais.

Nous accomplissons cette mission grâce à deux activités principales. La première est la zone de découverte de CYF, un outil interactif sur le Web qui permet aux élèves du deuxième cycle du secondaire de découvrir les possibilités d'apprentissage du français langue seconde au niveau postsecondaire qui correspondent le mieux à leurs besoins et leurs intérêts individuels. Deuxièmement, il y a notre modèle d'exposé unique; notre personnel parle de ses expériences concrètes et montre ainsi aux élèves quelques-uns des nombreux avantages de parler français.

La vision à long terme de Canadian Youth for French est d'avoir un pays où la majorité n'est ni française ni anglaise, mais officiellement bilingue. Encore une fois, j'aime songer à cet idéal; c'est trop beau.

Pour réaliser cette vision, nous l'avons simplifiée en six étapes. On s'est occupé des quatre premières étapes pendant des années, et elles ont été peaufinées autant que possible, presque à leur plein potentiel. Canadian Youth for French en est arrivé à la cinquième étape. Nous demandons à notre gouvernement de nous donner certaines directives pour la sixième étape, et nous pouvons la réaliser avec votre aide.

Tout commence avec des parents informés, qui comprennent qu'en parlant plus d'une langue, leurs enfants auront un avantage sur les autres. Nous devons ensuite augmenter au maximum le nombre d'inscriptions dans les classes d'immersion française. Nous devons aussi nous assurer d'avoir un nombre suffisant d'enseignants compétents et professionnels pour répondre correctement à la demande pour le français dans les écoles, et il faut enfin maximiser le nombre d'élèves qui prennent des cours de français jusqu'en douzième année.

Toutefois, même si nous réussissons à avoir 100 p. 100 des élèves jusqu'en douzième année, un peu plus de travail doit être fait. Nous ne pourrions toujours pas atteindre notre but si ces élèves ne savent pas où aller pour mettre en pratique leur connaissance du français une fois l'école secondaire terminée. Où vont-ils intégrer le français dans leur vie? CYF en est donc arrivé à combler cette lacune. Nous communiquons sur le terrain, nos actions sont mesurables et nous sommes déterminés à réaliser notre idéal.

Allons un peu plus loin. Même si nous avons un succès complet et que 100 p. 100 de tous les jeunes Canadiens vivent des expériences postsecondaires en français, nous ne pourrions toujours pas réaliser notre objectif à cause d'un problème fondamental. Il n'y a pas d'espace reconnu où les personnes bilingues comme nous peuvent simplement être bilingues.

Je m'explique. Les Canadiens anglais ont leur espace dans notre société, les Canadiens français ont leur espace dans notre société, mais les Canadiens bilingues ont malheureusement un semblant d'espace, ici et là, et nous aimerions occuper plus de place.

● (0920)

Je vais illustrer ce que je dis par un exemple: si un Canadien anglais veut regarder la télé, il choisira la CBC, ou n'importe quelle télé anglophone, et il y trouvera tout le contenu anglophone qu'il souhaite. Un Canadien français choisira Radio-Canada, ou n'importe quelle station de télé francophone, et il y trouvera tout le contenu francophone qu'il veut. Un Canadien bilingue qui allume la télé n'a d'autre choix que d'endurer l'interprétation ou de passer de la CBC à Radio-Canada pour obtenir l'information et écouter ce qui se dit dans la langue de son choix.

Revenons à notre idéal. Il serait vraiment fantastique que nous, Canadiens bilingues, puissions regarder la télé sans avoir à écouter les interprètes ou à passer d'une station à l'autre. Ce serait aussi pas mal formidable de pouvoir lire le journal du matin et y trouver aussi bien des articles en français que des articles en anglais. Je sais que c'est un idéal, mais je crois que c'est ce que nous devons rechercher.

En fin de compte, pour que nous puissions vivre dans un pays où les deux langues officielles se côtoient harmonieusement, il faut créer un espace qui permet aux gens d'être bilingues; un espace qui crée un lien entre les deux solitudes. Pour faire de cela une réalité, il faut d'abord miser sur la prochaine Feuille de route. Donc, comment faut-il mettre en oeuvre la Feuille de route? Nous avons quelques suggestions.

Premièrement, lancer cette organisation a été très difficile. Si je suis ici aujourd'hui, c'est au prix de sacrifices et d'efforts énormes. À mon avis, il faudrait un fonds d'innovation qui nous aiderait, nous les jeunes, à développer nos idées et à les présenter avec toute la créativité qu'on nous connaît.

Deuxièmement, il faut à l'échelle du pays une évaluation linguistique normalisée.

Troisièmement, les projets qui sont choisis devraient comporter un solide volet marketing et communication. Le grand public devrait savoir que l'argent que vous consacrez à cette Feuille de route représente un investissement pour l'avenir et une source de fierté pour tous.

Quatrièmement, le caractère mesurable et la responsabilité doivent demeurer des piliers de la Feuille de route; nous croyons fermement que tout peut être mesuré, que ce critère doit être appliqué avec fermeté et qu'il doit être exigeant.

Cinquièmement, il faut préférer les projets qui font la promotion de la collaboration entre les Canadiens français et les Canadiens anglais qui cherchent à améliorer leurs connaissances de l'autre langue officielle.

Enfin, il y a la création d'un espace bilingue, qui n'enlève rien aux actuels espaces anglophone et francophone — un espace destiné tout simplement aux personnes qui choisissent de communiquer dans les deux langues officielles en même temps.

● (0925)

[Français]

Canadian Youth for French est l'exemple idéal d'un projet à subventionner. Les communications sont à la base de notre organisation et de ce que nous faisons. Nous passons le mot directement aux étudiants. Nos gestes sont mesurables. Notre système d'accréditation des clients nous donne la capacité de voir combien d'étudiants ont appris l'existence de notre organisation et de les suivre jusqu'à ce qu'ils deviennent bilingues.

Par ailleurs, nous recherchons activement des occasions pour les jeunes d'apprendre le français et de s'exercer à le parler dans des situations minoritaires, sans les y obliger, bien sûr.

Vous allez aussi voir, lors du lancement de notre nouveau site Web au printemps prochain, l'espace que nous avons créé pour les gens qui veulent recevoir de l'information bilingue. Vous allez voir les mots « *English* », « français » et ce qu'on appelle « Canadien » ou « *Canadian* », ou « Canadien », où le *a* et le *e* sont attachés. On peut prononcer ce mot comme le mot « canadien »

[Traduction]

ou *Canadian*. C'est notre façon de faire.

[Français]

En conclusion, j'aimerais vous rappeler que notre idéal n'est pas inaccessible.

La jeunesse canadienne veut être bilingue. Un Canada où la majorité des gens est bilingue par choix est réalisable et tellement beau. Tout ce qui leur faut est un espace propre à eux.

Je vous remercie de nous avoir accordé votre temps et de m'avoir invité.

Le président: Merci, monsieur Morrow.

Nous passons aux questions et commentaires.

Monsieur Godin, vous avez la parole.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins.

[Traduction]

C'est très édifiant de vous écouter, Justin, et je vous félicite.

Je vais vous dire une chose. À mes débuts, je suis allé dans le Nord de l'Ontario. Je ne connaissais pas un mot d'anglais. J'ai commencé à l'apprendre à 16 ans. Pour mon premier emploi, j'étais pompiste. Ma patronne est venue me demander si les toilettes étaient propres. Je pensais qu'elle me parlait du restaurant et j'ai dit non, pas ici, de l'autre côté de la route. J'ai presque perdu mon premier emploi. Je suis très fier du peu que j'ai aujourd'hui, et je veux transmettre ça à mes enfants.

Je crois fermement que notre pays est bilingue et qu'il doit l'être. Les services doivent l'être. Nous ne demandons pas à tous les anglophones de devenir francophones. Nous ne demandons pas à tous les francophones de devenir anglophones. Mais nous devons dispenser les services dans les deux langues. Nous avons créé ce pays, nous avons lutté et travaillé fort pour en faire ce qu'il est, avec les Autochtones, et pour vivre en paix, sans divisions. Pour moi, votre message est très positif.

Quant à vous, madame Perkins, c'est la même chose. Vous avez appris, et ce n'est pas facile. Ce n'était pas chose facile et je sens bien que vous en êtes très fière. Chapeau à vous, Canadian Parents for French, parce que vous faites de l'excellent travail.

Au Nouveau-Brunswick, pour la première fois de ma vie, j'ai vu des anglophones se rassembler dans les rues pour dire qu'ils voulaient apprendre le français. Cela s'est passé à Fredericton. Environ 350 personnes se sont massées devant l'assemblée législative. Quand le gouvernement a décidé de commencer l'immersion en cinquième année, plutôt qu'en première, les parents n'étaient pas contents. Le gouvernement ne les écoutait pas. Le gouvernement de la seule province bilingue de notre pays — selon notre Constitution — a dit aux parents qu'ils ne pouvaient pas inscrire leurs enfants en classe d'immersion avant la 5^e année.

J'ai vu, dans le rapport que vous nous avez remis ce matin, que vous parlez de quatre autres provinces, sans toutefois mentionner le Nouveau-Brunswick, si ce n'est pour dire que le Nouveau-Brunswick ne fait pas son travail. Ce matin, le premier ministre du Nouveau-Brunswick entendra Yvon Godin lui dire que son gouvernement ne fait pas son travail. Il faut écouter les parents, travailler avec eux et les aider à faire ce qu'il faut faire. J'espère que c'est ce qui se passera, et je tiens à le dire.

Madame Perkins, j'aimerais que vous nous en disiez davantage sur la Feuille de route et sur l'argent versé aux provinces. Le commissaire aux langues officielles a dit qu'il ne peut pas aller voir où va l'argent, dans les provinces. Vous savez que de l'argent est versé aux provinces. Les provinces sont censées consacrer cet argent à la survie des francophones et du français. En parallèle, les anglophones pourraient apprendre l'autre langue. Trouvez-vous qu'il y a assez de transparence, sur ce plan, ou estimez-vous tout simplement ne pas savoir où va l'argent?

● (0930)

Mme Lisa Marie Perkins: Monsieur le président, mesdames et messieurs, je vous remercie de votre question sur la transparence du financement lié à la Feuille de route, ou du financement des langues officielles dans les provinces.

À l'échelle du Canada, nous avons — je dirais — un succès variable pour ce qui est de suivre l'argent du point de départ, national, jusqu'aux commissions scolaires elles-mêmes, dans certains cas. Nos bureaux régionaux et notre bureau national cherchent à accroître la transparence de concert avec Patrimoine canadien, avec les ministères de l'Éducation et, en fait, avec les commissions scolaires. Ce qui importe surtout, pour nous, c'est de savoir où vont les fonds, car nous pouvons ainsi souligner les grands succès et les mettre en évidence dans les résultats. C'est cependant une difficulté que nos parents rencontrent partout au pays.

Robert, avez-vous quelque chose à ajouter?

[Français]

M. Robert Rathon (directeur général, Bureau national, Canadian Parents for French): Je voudrais mentionner que la transparence dans l'emploi de ces fonds est toujours un peu problématique, étant donné que cela varie d'une province à l'autre. Certaines provinces ont des exigences de reddition assez poussées, mais d'autres en ont moins.

En Colombie-Britannique, d'où je viens, il existe un des systèmes les plus développés où les conseils scolaires doivent remplir un formulaire qu'ils doivent ensuite afficher sur le site Internet du ministère de l'Éducation. Cependant, le ministère n'a pas suffisamment de personnel pour effectuer une vérification de ces dépenses. Donc, c'est un système basé un peu sur la bonne foi, mais pas vraiment vérifiable. Si j'étais un comptable ou un comptable vérificateur, je serais loin d'être satisfait.

M. Yvon Godin: Je reviens sur la question des programmes d'immersion au Nouveau-Brunswick, qu'on voulait offrir à partir de la cinquième année, mais qu'on a convenu d'offrir à partir de la troisième année.

[Traduction]

À ce moment-là, Parents for French disait qu'il fallait commencer en première année, qu'il fallait que ce soit ainsi.

Croyez-vous encore aujourd'hui qu'il faudrait que cela commence en première année, dès le début? À l'époque, nous avions invité des gens de l'Université de Toronto. Nous avions parlé à des gens de l'Université de Moncton. Nous avions parlé à des experts, et ils disaient qu'il fallait que ce soit au plus jeune âge.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Mme Lisa Marie Perkins: Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, Canadian Parents for French estime que, premièrement, les parents devraient choisir. Si, au Nouveau-Brunswick, les parents souhaitent l'immersion dès la première année, c'est le programme qu'il faudrait offrir. Nous comptons aussi sur de nombreux rapports de recherches qui démontrent que l'immersion dès le plus jeune âge est la façon la plus efficace de donner à nos jeunes la possibilité de devenir bilingues.

Ceci étant dit, j'ai été très heureuse d'apprendre que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a décidé de se pencher de nouveau sur la question. Le président de la section du Nouveau-Brunswick de CPF participe à cette discussion stratégique et contribue à étayer la décision du gouvernement concernant l'offre du programme d'immersion au Nouveau-Brunswick.

• (0935)

[Français]

M. Yvon Godin: Au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux en 2010-2011, soit après la troisième année de la Feuille de route, 30 p. 100 des sommes avaient été dépensées pour le programme de bourses universitaires en traduction et seulement 39 p. 100 pour l'Initiative de l'industrie de la langue. Est-ce que je pourrais savoir pour quelle raison?

Mme Donna Achimov: Oui. Nous avons dépensé notre argent et, bien que le lancement du programme ait été un défi, nous avons obtenu de bons résultats. Nous avons connu des circonstances favorables et nous avons déjà les chiffres qui démontrent que l'on a bien utilisé les fonds.

Le président: Merci.

Monsieur Gourde, la parole est à vous.

M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être ici aujourd'hui. C'est vraiment très intéressant. Je pense que c'est l'un des matins où l'on a une qualité exceptionnelle de témoins.

J'ai été vraiment marqué par la présentation de M. Justin Morrow, car celui-ci nous a fait voir une nouvelle réalité.

En passant, monsieur Morrow, je vous félicite d'avoir étudié à l'Université Laval, à Québec, qui est une très bonne université. Ceux qui ont eu la chance de jouer dans l'équipe du Rouge et Or étaient considérés comme des vedettes par les gens de la région de Québec.

Je crois que c'est la première fois qu'un témoin nous parle de cette nouvelle réalité. Il est certain qu'il est souvent question ici des francophones vivant dans les communautés anglophones, ou l'inverse, mais il y a une nouvelle réalité au Canada, et je pense que cela marque la progression de notre dualité linguistique. Les personnes bilingues aujourd'hui ont de la difficulté à se retrouver. Comme vous le dites, ils n'écoutent que les chaînes anglophones à la télé, ou encore uniquement les chaînes francophones, tandis que les personnes vraiment bilingues passent d'une langue à l'autre avec leurs amis. C'est une nouvelle réalité canadienne. C'est vraiment intéressant et je crois que vous êtes le premier à nous sensibiliser à cette nouvelle réalité. Vous avez fait progresser le comité sans vous en rendre compte; il faudra se pencher là-dessus.

De nouveaux outils ont été élaborés par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux. Je pense ici au Portail linguistique du Canada. Je crois que vous en avez parlé l'an passé, lors de votre présence au comité. C'est vraiment un outil formidable pour les gens bilingues et les personnes qui désirent apprendre l'autre langue. À un certain moment, on a besoin d'outils, et nous avons tous un effort individuel à faire pour apprendre une deuxième langue. Pouvez-vous me parler de la progression de cet outil depuis la présentation de l'an passé? Connaissez-vous le nombre de personnes l'ayant possiblement utilisé? De quelle façon en avez-vous fait la promotion?

Mme Donna Achimov: Merci de votre question.

Nous avons connu beaucoup de succès avec cet outil. Nous avons débuté avec 14 millions de visites enregistrées et ce chiffre a augmenté depuis.

[Traduction]

Il y a eu 14 millions de visites.

Nous avons opté pour une publicité très ciblée. Nous avons misé sur les mots clés pour faire en sorte que les moteurs de recherche nous amènent plus de visiteurs moyennant très peu d'argent. C'est une excellente leçon que nous avons apprise.

[Français]

C'est une bonne leçon pour les gens voulant faire de la publicité par l'intermédiaire de moteurs de recherche. Ça vaut la peine d'augmenter la présence dans les moteurs de recherche. Nous avons aussi bénéficié d'une belle publicité dans les campus des universités où se trouvaient plusieurs communautés minoritaires.

[Traduction]

Nous avons profité du bouche-à-oreille et des journaux communautaires.

Nous avons constaté que les gens qui se mettent à utiliser le portail en parlent à leurs amis. Comme M. Oliver l'a mentionné précédemment, le courrier électronique et Twitter ont causé une incroyable explosion de l'utilisation du portail.

[Français]

M. Jacques Gourde: Je trouve intéressante la composante interactive du Portail linguistique du Canada et sa mise à jour pratiquement quotidienne. Cet outil fait continuellement l'objet d'améliorations.

Si je vous demande s'il faut maintenir cet outil au cours de l'année, je suis certain que vous allez nous dire oui. Cependant, donnez-nous une approximation de l'argent qu'il pourrait en coûter pour maintenir cet outil dans l'avenir, année après année.

Mme Donna Achimov: C'est une bonne question. Cela va vraiment dépendre des améliorations qui seront apportées et des attentes de nos utilisateurs. Cela devient dispendieux quand les gens veulent créer d'autres façons de communiquer. Par exemple, comme nous venons de le dire, nous sommes en train de créer une application pour le iPhone et le BlackBerry. Cela coûte un peu cher. Ce sera un peu difficile pour la première application à cause de toutes les expérimentations. Cependant, une fois la première application mise au point, ce sera plus facile pour les autres.

Selon nous, il vaut la peine de partager les renseignements et les leçons apprises. Ça aide à continuer dans l'avenir. Nous sommes en train d'étudier la meilleure façon d'avoir des collaborateurs, de réduire nos coûts et d'assurer la viabilité du portail et des autres outils. Nous avons créé des alliances et des partenariats avec d'autres organisations. Nous adhérons à l'idée qu'il ne revient pas qu'à nous de créer des applications ou d'améliorer le portail. Je pense que cela va beaucoup aider, à l'avenir, de garder le portail vivant.

• (0940)

[Traduction]

Nous travaillons avec d'autres partenaires. Nous ne cherchons plus depuis un moment à être les seuls à créer du contenu sur le Web. Grâce à nos partenariats avec d'autres organismes à l'échelle du pays, nous utilisons maintenant le portail comme un guichet et permettons aux gens d'y afficher leur contenu.

Nous cherchons des moyens efficaces de faire en sorte que le portail soit vivant, actuel et tourné vers l'avenir.

[Français]

M. Jacques Gourde: J'ai une dernière question pour Justin Morrow, car il ne me reste qu'une minute.

Comment voyez-vous l'avenir? De quelle façon voudriez-vous que votre association aide des gens comme vous, des gens bilingues nouvellement arrivés au Canada qui veulent continuer leur vie dans notre pays?

M. Justin Morrow: Vous me demandez comment j'entrevois notre organisation?

M. Jacques Gourde: Oui, votre organisation. Aussi, de quels outils avez-vous besoin?

M. Justin Morrow: Monsieur le président et membres du comité, nous avons besoin d'une chose en ce moment: une plateforme informatique. C'est pour amener les gens sur notre site,

[Traduction]

pour attirer les étudiants et les jumeler à des occasions d'apprentissage du français de niveau postsecondaire. C'est la chose qu'il faut faire dès maintenant.

Au cours des trois dernières années, nous avons réfléchi et avons eu des tonnes d'idées formidables. Grâce au merveilleux soutien de Patrimoine canadien, nous avons opté pour une activité sur laquelle nous allons nous concentrer pour les trois à cinq prochaines années.

Tout ce qu'il nous faut, c'est cette information, une plateforme Web, de sorte que nous puissions mesurer les effets et créer des liens entre les jeunes et les occasions qui s'offrent. Une fois que ce sera établi, nous pourrions envisager diverses options, mais ce sera dans trois à cinq ans.

Nous n'avons pas de grands besoins en ce moment, outre cette plateforme Web. Nous serons alors prêts et nous pourrions faire avancer les choses.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Gourde.

Maintenant, c'est à M. Bélanger.

L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci d'être ici ce matin. J'aurais préféré voir les deux groupes à tour de rôle. On aurait peut-être pu faire une exploration avec chacun de vous, du côté de l'agence et du ministère et ensuite du côté de Canadian Parents for French et de Canadian Youth for French. Je pense qu'on aurait dû faire les deux exercices séparément, et je suis un peu déçu qu'on n'ait pas le temps d'aller plus en profondeur avec chacun de vous.

Je vais poser des questions sans m'attendre à des réponses aujourd'hui. Toutefois, j'espère que vous allez faire parvenir les renseignements au greffier du comité, qui les acheminera ensuite aux membres du comité.

Je m'adresse aux gens de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Je ne connais pas le programme dont vous parlez, madame, qui permet à 145 étudiants de faire un stage dans le secteur privé et dans lequel 1,3 million de dollars sont investis. J'aimerais connaître ce programme. Quels sont les critères, quelle sorte de publicité en fait la promotion, qui a accès à ce programme, quelles entreprises y participent, comment ces dernières sont-elles choisies, etc.? Je voudrais avoir une définition assez détaillée du programme, car j'admets ne pas le connaître.

Pour ce qui est de TERMIUM, je suis heureux de voir que les choses progressent bien. Cependant, je suis un peu curieux par rapport aux autres langues. Je note qu'il y a 200 000 termes espagnols et 18 000 termes portugais. Je n'ai aucune objection à cela, mais je veux savoir si on a l'intention d'inclure d'autres langues, et si oui, lesquelles, à quel rythme, et d'où proviendrait l'argent pour ces autres langues. Je suis curieux à ce sujet.

Je m'adresse maintenant aux gens de FedDev Ontario. Combien y a-t-il d'employés?

• (0945)

M. Jeff Moore: Il y en a 200 environ.

L'hon. Mauril Bélanger: Quand vous dites que 22 p. 100 de vos employés occupent des postes bilingues, est-ce que ça veut dire que 22 p. 100 des employés sont bilingues?

M. Jeff Moore: Ils sont bilingues selon la définition...

L'hon. Mauril Bélanger: À quels niveaux?

M. Jeff Moore: Ils ont le profil BBB.

L'hon. Mauril Bélanger: Ils n'ont pas le profil CBC?

M. Jeff Moore: Certains employés sont de niveau CBC et d'autres sont de niveau BBB.

L'hon. Mauril Bélanger: Pour vous, être bilingue équivalait à un niveau BBB?

M. Jeff Moore: C'est exact.

L'hon. Mauril Bélanger: En tant que champion des langues officielles, pensez-vous que c'est satisfaisant?

M. Jeff Moore: C'est une bonne question.

L'hon. Mauril Bélanger: Alors répondez-moi.

M. Jeff Moore: Je pense que

[Traduction]

il existe diverses façons d'évaluer le bilinguisme, bien entendu, et nous suivons le processus de la fonction publique en ce qui concerne...

[Français]

L'hon. Mauril Bélanger: Vous avez dit avoir fait des investissements ciblés pendant votre première année. Pourriez-vous nous faire parvenir une liste de ces investissements? Je serais curieux de savoir en quoi ils consistaient.

M. Jeff Moore: Pour tous les programmes?

L'hon. Mauril Bélanger: Au cours de votre présentation, vous avez dit que pendant votre première année d'existence, vous ne vous étiez pas occupés des langues, mais que vous aviez fait des investissements ciblés. J'aimerais savoir quels sont ces investissements. D'accord?

M. Jeff Moore: D'accord.

L'hon. Mauril Bélanger: Vous avez aussi dit qu'un montant de 1,4 million de dollars n'avait pas été dépensé. Que va-t-il advenir de ces fonds?

[Traduction]

Est-ce qu'ils seront périmés?

[Français]

Vont-ils être réinvestis plus tard?

[Traduction]

M. Jeff Moore: D'après ce que j'ai compris, quand la

[Français]

Feuille de route

[Traduction]

arrivera à échéance, les fonds seront périmés.

[Français]

L'hon. Mauril Bélanger: Pouvez-vous faire des efforts pour vous assurer qu'ils ne disparaîtront pas?

Si je fais erreur, M. Gourde va me corriger, mais je crois savoir que le gouvernement permet que des fonds non utilisés au cours d'une année le soient l'année suivante. Est-ce vrai dans votre cas?

[Traduction]

M. Jeff Moore: Ce qui s'est produit dans notre cas, c'est que quand l'agence a été créée, nous en étions au milieu de l'exercice 2009-2010. L'Initiative de développement économique avait déjà cours depuis le début de l'exercice, de sorte que nous avons perdu la moitié du temps, étant donné que c'était FedNor qui appliquait le programme, plutôt que FedDev. Il y a donc eu, pour les programmes, une période de transition pendant l'exercice.

L'hon. Mauril Bélanger: Essayez de veiller à ce que les fonds ne deviennent pas périmés, et dites-le-nous si vous y arrivez.

M. Jeff Moore: Certainement.

Nous essayons. En réalité, nous avons reporté les fonds de 2009-2010 à 2010-2011, et nous essayons de le refaire.

[Français]

L'hon. Mauril Bélanger: Dans ce cas, je vais vous faire une autre suggestion. Je ne suis pas à l'aise face à l'idée que vous vous adressiez uniquement à des organismes déjà existants tels que la fondation, le RDEE et l'AFO. C'est bien, mais il y a d'autres organismes, à un autre niveau, que vous pourriez consulter et qui pourraient peut-être vous aider à utiliser ces fonds. Il y a les ACFO régionales. Je ne parle pas du Nord, évidemment, mais dans l'Est, il y a celles de Prescott-Russell, de Stormont, Dundas et Glengarry, de Pembroke et d'Ottawa, notamment. Vous pourriez demander aux ACFO régionales, qui relèvent de l'AFO, de vous aider à faire votre travail. Je vous fais cette suggestion et j'aimerais si possible qu'on me fasse part d'un suivi à ce sujet.

Enfin, la phrase suivante m'a vraiment surpris. Elle se trouve dans votre texte, mais vous ne l'avez pas lue. Elle va comme suit: « En septembre 2010, suite à l'invitation de Patrimoine canadien, l'Agence s'est également auto-désignée en vertu de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles. » Qu'entendez-vous par « auto-désignée »?

[Traduction]

M. Jeff Moore: En fait, nous avons reçu une lettre du ministre du Patrimoine canadien dans laquelle il nous demande si nous voulons nous désigner nous-mêmes comme étant soumis à la Loi sur les langues officielles.

L'hon. Mauril Bélanger: Est-il possible d'avoir une copie de la lettre?

M. Jeff Moore: Je ne sais pas si c'est possible, mais je vais certainement poser la question à mon retour.

L'hon. Mauril Bélanger: D'après ce que je comprends de la Loi sur les langues officielles, vous n'avez pas le choix et vous devez vous y soumettre. Vous ne vous désignez pas vous-même comme étant soumis à la loi. C'est pourquoi j'aimerais voir une copie de la lettre. Je vous la demande, s'il vous plaît.

● (0950)

M. Jeff Moore: D'accord.

L'hon. Mauril Bélanger: Merci.

[Français]

Le président: Soyez bref, s'il vous plaît.

[Traduction]

L'hon. Mauril Bélanger: En ce qui concerne Canadian Parents for French — j'ai le même rêve que vous, monsieur Morrow —, mais la réalité nous amène ailleurs.

Le but du plan d'action qui a précédé la Feuille de route était de doubler le nombre de jeunes francophones qui apprendraient l'autre langue officielle au Canada. Au début, la proportion totale pour le groupe d'âge était de 22 p. 100; en 2006, nous en étions à 21 p. 100. Nous n'avons pas encore les résultats de 2011.

Pour le groupe des 15 à 19 ans, M. Corbeil, de Statistique Canada, qui est venu nous voir il y a un mois environ, nous a dit que la proportion était initialement de 16 p. 100 et qu'elle est maintenant de 13 p. 100.

Alors, oui, j'ai le même rêve que vous — et je fais partie des Canadiens bilingues —, mais vous allez devoir travailler pas mal plus fort pour nous amener là.

Le président: Bon...

[Français]

L'hon. Mauril Bélanger: Je vous fais confiance, monsieur Morrow.

[Traduction]

Secouons-les un peu.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Bélanger. Nous n'avons plus de temps.

L'hon. Mauril Bélanger: Il y aura bien un deuxième tour, n'est-ce pas?

Le président: Oui.

C'est maintenant au tour de M. Trottier.

M. Bernard Trottier (Etobicoke—Lakeshore, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les invités de leur présence.

Je voudrais parler de FedDev Ontario, parce que je suis un député de l'Ontario et que cela m'intéresse beaucoup. C'est aussi la semaine du budget fédéral. On réfléchit donc beaucoup à la question de l'économie et des emplois.

Pourriez-vous me dire quelle est la différence entre le mandat de FedDev Ontario et celui des autres agences de développement économique au pays? Je pense, par exemple, à Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique ou à Développement économique Canada pour les régions du Québec. FedDev Ontario a-t-elle des particularités en ce qui concerne la concentration ou la spécialisation en investissement et en versement de fonds?

M. Jeff Moore: Oui, je pourrais faire ça.

Les agences régionales ont essentiellement le même but et la même mission. Toutefois, il se peut que nos programmes soient un peu différents.

[Traduction]

Je crois que nous adaptons nos programmes en fonction de ce qui se passe dans la région, des circonstances, des difficultés et des occasions. Nous avons des programmes qui portent très précisément sur les problèmes de commercialisation de certaines petites et moyennes entreprises — des problèmes d'innovation, ce genre de choses —, alors que d'autres agences régionales concentrent davantage leurs efforts sur les communautés et sur ce qui s'y passent, et aident plus les organismes sans but lucratif que nous, qui nous concentrons véritablement sur le secteur privé.

Ça ne veut pas dire qu'une démarche vaut mieux que l'autre. Je dis simplement que nous avons des démarches différentes, selon les difficultés qu'on rencontre dans ces régions.

[Français]

M. Bernard Trottier: Vous avez donné l'exemple de Ivaco Rolling Mills. Il s'agit d'une compagnie que je connais très bien, car j'ai travaillé avec ces gens autrefois.

Des points sont-ils alloués à une compagnie, comme Ivaco, qui embauche des francophones ou qui travaille dans un milieu plutôt francophone? Cela fait-il partie de l'évaluation? Accorde-t-on des

points quand on accorde des prêts ou quand on fait des investissements?

M. Jeff Moore: C'est une très bonne question.

[Traduction]

Nous exerçons une diligence raisonnable pour chacun de nos projets. Entre autres, nous recourons à une sorte de filtre, ou d'outil, pour évaluer l'incidence de ces projets sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire, en particulier quand il est question d'une tierce partie. En pareils cas, nous essayons d'évaluer l'incidence sur la communauté et le nombre de communautés francophones, ou de particuliers francophones, que le projet touchera. C'est donc un facteur dans notre prise de décisions, quand nous envisageons de financer des projets.

[Français]

M. Bernard Trottier: Accordez-vous d'autres points à d'autres groupes, comme les communautés autochtones?

M. Jeff Moore: Je ne dirais pas que l'on accorde des points, mais on en tient compte quand on étudie les propositions des gens.

[Traduction]

Bien entendu, lorsqu'il est question des Autochtones, nous avons l'obligation de consulter. Mais, oui, nous analysons l'impact des projets sur différents groupes, dont les Autochtones.

• (0955)

[Français]

M. Bernard Trottier: Quand on parle d'Ivaco, on parle de l'acier et de la sidérurgie. Ce n'est pas forcément un produit francophone en soi. Pourriez-vous parler d'autres secteurs, comme celui du tourisme? Vous concentrez-vous sur le tourisme, ce qui est probablement la plus grande industrie au monde quand on réfléchit à toutes les dépenses et tous les emplois qui touchent au tourisme? Qu'est-ce que FedNor fait sur le plan du tourisme? Quelle est l'importance de la francophonie dans cette approche?

M. Jeff Moore: Je dirais que nous ne nous concentrons pas directement sur le tourisme, mais que plusieurs de nos projets soutiennent indirectement le secteur du tourisme.

[Traduction]

Permettez-moi de vous donner quelques exemples, notamment en ce qui a trait à notre programme Initiative de développement économique.

Comme je l'ai mentionné, nous avons développé trois projets stratégiques avec des organisations de la région d'Ottawa. Mais, avec le RDÉE et grâce à ce projet, nous pourrions soutenir des PME du secteur du tourisme, ainsi que la Fédération franco-ontarienne qui fait affaire avec les caisses populaires. Nous avons permis à la fondation de créer un fonds d'investissement pour développer le microcrédit pour les PME. Les PME du secteur du tourisme peuvent donc obtenir du financement grâce à ce fonds.

Nous avons fait la même chose pour l'Assemblée de la francophonie.

[Français]

C'est une programme de stages.

[Traduction]

Ce dernier permet aux stagiaires d'acquérir de l'expérience au sein d'organisations qui ont

[Français]

une spécialisation dans le secteur du tourisme.

M. Bernard Trottier: Vous avez parlé de l'importance de la jeunesse. Comme vous le savez, la jeunesse est vraiment primordiale dans les communautés linguistiques. Elle représente l'avenir des communautés linguistiques, particulièrement dans les régions de l'Ontario. Pourriez-vous nous dire comment vous agissez avec les jeunes pour les engager dans le développement économique en Ontario?

[Traduction]

M. Jeff Moore: Notre programme principal à ce chapitre serait l'Initiative jeunesse en STIM — les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques — dans le cadre duquel nous travaillons en partenariat avec des organismes sans but lucratif. L'objectif est d'encourager les jeunes, notamment les élèves de la maternelle à la douzième année, à s'intéresser ces domaines.

D'ailleurs, afin d'évaluer l'impact sur les communautés francophones des projets que nous soutenons dans le cadre de ce programme ou d'évaluer si des communautés francophones sont touchées par ces projets, nous utilisons cet outil d'analyse. Nos accords de contribution contiennent des dispositions qui obligent ces tierces parties à offrir leurs services dans les deux langues officielles.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Trottier et monsieur Moore.

On va faire une pause de deux minutes.

[Traduction]

- _____ (Pause) _____
-
- (1000)

[Français]

Le président: Nous reprenons la 33^e séance du Comité permanent des langues officielles.

[Traduction]

Monsieur Aubin, vous avez la parole.

[Français]

M. Robert Aubin (Trois-Rivières, NPD): Merci, monsieur le président.

Je tiens à appuyer M. Bélanger qui propose qu'on ait moins de témoins lors de chaque rencontre. J'ai l'impression d'avoir des milliers de questions à poser en cinq minutes, ce qui est presque une absurdité.

J'ai des questions pour les gens du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux. J'en aurai également pour les gens de Canadian Parents for French et de Canadian Youth for French. Vous avez fait une présentation très réjouissante, et j'ai hâte d'échanger avec vous.

Ma première question s'adresse aux représentants du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux. Vous avez peut-être lu, comme moi, le rapport qui s'intitule « Faits saillants des consultations de mi-parcours » — une magnifique lecture de chevet —, qui a été produit par Patrimoine canadien. On y trouve des statistiques fort intéressantes sur 29 programmes, dont certains

vous touchent, qui sont étudiés sous l'angle de la connaissance qu'en ont les communautés de langue officielle en situation minoritaire. On cherche donc à savoir si ces programmes, qui sont les vôtres, sont connus. Des 29 programmes décrits dans ce rapport, seulement sept obtiennent une note dépassant les 50 p. 100 quant à la connaissance qu'on en a, c'est-à-dire que plus de 50 p. 100 des gens des communautés de langue officielle disent connaître ce programme.

Dans les programmes qui vous touchent peut-être plus directement, il y a l'Initiative de l'industrie de la langue qui semble être peu connue par les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Seulement 15 p. 100 des répondants affirment connaître cette initiative. Par ailleurs, 14 p. 100 des répondants affirment connaître le programme de bourses universitaires en traduction.

Pouvez-vous expliquer ces résultats peu glorieux?

Mme Donna Achimov: Merci, monsieur le président.

Nous travaillons très étroitement avec les associations langagières, de même qu'avec les associations et organismes qui forment les interprètes et les traducteurs, pour nous assurer que la promotion continue, qu'elle est diffusée partout au Canada et qu'elle cible les communautés minoritaires. Nos populations cibles sont vraiment les étudiants des universités. Nous essayons toujours de cibler nos programmes et de faire de la promotion dans les communautés minoritaires. En effet, ça nous permet de cibler les jeunes qui, nous l'espérons, s'intéressent à la profession.

Nous avons tenu des discussions et des consultations sur la meilleure façon de faire cette promotion, mais à cet égard, nous dépendons des organisations qui font de la promotion. Par exemple, Traduction Nouveau-Brunswick a créé une publicité pour la télévision, la radio et les cinémas. Ces gens se sont dit que ce serait la meilleure façon de faire passer leur message à l'ensemble de la population et aux communautés minoritaires.

M. Robert Aubin: En ce qui a trait au Bureau de la traduction, j'aimerais que vous me disiez combien d'emplois ont disparu au cours des cinq dernières années dans votre service. Si ce n'est pas possible, vous pourriez peut-être nous faire parvenir ces chiffres.

Ne craignez-vous pas de connaître le même sort que l'École de la fonction publique?

Mme Donna Achimov: Je ne peux pas parler de l'École de la fonction publique, mais je peux vous dire qu'au cours des cinq dernières années, il y a eu au Bureau de la traduction un phénomène d'attrition, soit des départs à la retraite, des gens qui partaient. Ça représentait environ 120 ou 130 personnes par année. Il y a eu une exception.

- (1005)

M. Robert Aubin: Ces personnes n'ont pas été remplacées?

Mme Donna Achimov: Elles ont été placées stratégiquement. Étant donné la réalité actuelle, soit les compressions budgétaires et la diminution des revenus, notre approche à l'égard des remplaçants est plus stratégique. Dans le cas du remplacement des personnes occupant des postes clés, nous avons naturellement un plan de ressources humaines. L'attrition nous donne l'occasion de changer ce que j'appellerais le « mix » de nos compétences. Par exemple, on a maintenant besoin de gens compétents dans le domaine des médias sociaux. Il s'agit d'un style de traduction tout à fait différent de celui qu'on connaissait à ce jour.

[Traduction]

Le président: D'accord.

[Français]

Merci, monsieur Aubin et madame Achimov.

[Traduction]

Monsieur Weston, c'est à vous.

[Français]

M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie également nos invités. C'était vraiment un plaisir de vous entendre. C'est probablement la première fois que des invités comme Mme Achimov et Mme Lorenzato se présentent devant nous avec autant de fierté et de confiance face à leur travail. Merci.

Mademoiselle Perkins, puis-je vous demander de quelle province vous venez?

Mme Lisa Marie Perkins: Monsieur le président, membres du comité, je viens de Red Deer, en Alberta.

M. John Weston: Il y a beaucoup de partisans de Canadian Parents for French dans cette pièce. Je viens de la Colombie-Britannique. Mes enfants y ont fréquenté des programmes d'immersion dès la première année. La semaine dernière, nous avons assisté au lancement d'un film traitant de l'apport des francophones à l'histoire de la Colombie-Britannique. Bravo! C'est un produit formidable.

Félicitations, monsieur Morrow! Je ne sais pas si c'était l'ambiance de Québec, ou la pression que subit un joueur de football, ou le bilinguisme, mais félicitations!

Si on fait une caricature des députés de la Chambre aujourd'hui, on aura, d'un côté, celle de quelqu'un qui ne se préoccupe ni des faits, ni des programmes sociaux, ni du bilinguisme, mais qui ne considère que les frais et les coûts; de l'autre côté, on aura celle d'une personne qui considère que les programmes sociaux et le bilinguisme sont si importants qu'on ne peut pas se permettre d'échouer. Je crois que ni l'un ni l'autre ne sont conformes à la réalité. Notre travail consiste parfois à unir les deux extrêmes.

Ma question s'adresse à Mme Perkins en premier. Comment pouvons-nous favoriser l'épanouissement du bilinguisme et, en même temps, faire face aux défis du développement économique? Y a-t-il une réponse à cette question?

Mme Lisa Marie Perkins: Comment pouvons-nous faire en sorte que le bilinguisme s'épanouisse tout en tenant compte du développement économique? Nous, de Canadian Parents for French, remarquons que dans les systèmes scolaires et dans les ministères de l'Éducation,

[Traduction]

les gens font preuve de beaucoup de créativité pour permettre aux jeunes d'être bilingues. Ils y arrivent en collaborant entre eux et avec nos partenaires.

Notre objectif premier est de fournir de l'information et du soutien aux parents afin de les aider à prendre la bonne décision et d'encourager les enseignants et le système d'éducation à se charger du reste. Nous serons là pour les épauler et les encourager et, parfois, pour les orienter dans la bonne direction.

Je vais demander à Robert de vous donner des détails concrets sur notre planification stratégique...

•(1010)

M. John Weston: Je suis désolé de vous interrompre, mais j'aimerais simplement souligner que cela a très bien fonctionné pour ma famille. Grâce à votre association, mes enfants ont des carrières plus prospères et prometteuses.

Allez-y. J'espère aussi entendre M. Morrow à ce sujet.

M. Robert Rathon: Je tenterai d'être bref. Pour répondre à votre question, je crois qu'une des meilleures façons d'encourager l'apprentissage des deux langues officielles, c'est de faire valoir qu'il s'agit d'un excellent investissement à long terme pour les jeunes Canadiens. D'ailleurs, selon nous, si vous... Ce n'est pas une position officielle de CPF, mais c'est une discussion que nous entretenons avec les membres de notre réseau et nos partenaires. Je dirais que, si vous...

Nous croyons que la connaissance des deux langues officielles devrait mener naturellement au plurilinguisme. On parle beaucoup des conséquences de la mondialisation. En Colombie-Britannique, d'où je suis originaire, les gens nous demandent pourquoi nos enfants n'apprennent pas le mandarin, une langue internationale utile, plutôt que le français...

M. John Weston: Nos enfants apprennent aussi le mandarin. Je crois aussi que le fait d'apprendre le français leur donne plus de confiance.

M. Robert Rathon: Ça devrait être ainsi. Elles devraient s'apprendre en parallèle. Je crois qu'il s'agit d'un investissement à long terme. Les discussions économiques relatives à ces programmes concernent le long terme. En fin de compte, ils seront avantageux.

Le président: Merci beaucoup, messieurs Weston et Rathon.

Madame Michaud, vous avez la parole.

[Français]

Mme Élane Michaud (Portneuf—Jacques-Cartier, NPD): Tout d'abord, merci beaucoup de toutes vos présentations. On a constaté des aspects assez intéressants relativement à l'importance du bilinguisme partout au Canada et c'est rafraîchissant d'entendre ça.

Bienvenue, monsieur Morrow. Je pense que nous partageons certaines préoccupations, vu notre âge, entre autres. J'ai aussi fait toutes mes études à l'Université Laval, alors je connais bien le contexte. Je n'étais cependant pas une amatrice de football et, bien honnêtement, je n'ai jamais suivi l'équipe du Rouge et Or, mais je vous félicite quand même.

Mes questions s'adressent à Mme Perkins, entre autres. Vous avez mentionné que l'organisme Canadian Parents for French avait participé aux différentes consultations de mi-mandat pour la Feuille de route. J'aimerais savoir exactement de quelle façon et relativement à quels aspects de la Feuille de route votre organisme a été consulté.

Mme Lisa Marie Perkins: Merci, monsieur le président.

Merci aux membres du comité.

Nous avons eu l'occasion de participer à une téléconférence avec des membres du Réseau des partenaires en FLS et des représentants de Patrimoine canadien pour évaluer les succès de la Feuille de route à mi-parcours.

Mme Élane Michaud: Il s'agissait principalement d'évaluer les différents succès. D'autres aspects ont-ils été considérés? Certains problèmes vécus ou des points à améliorer ont-ils aussi été mentionnés lors de cette évaluation?

Mme Lisa Marie Perkins: Ce sont, pour la plupart, les mêmes commentaires que ceux qu'on vient de faire. Canadian Parents for French a reçu

[Traduction]

200 000 \$ directement de la Feuille de route. Grâce à cet argent, nous avons créé

[Français]

avec la Commission nationale des parents francophones,

[Traduction]

un jeu de société intitulé *Amuse-toi bien!* qui a été distribué partout au pays. Donc, nous avons également fait le point sur ce projet.

[Français]

Mme Éloïse Michaud: Vous avez aussi mentionné, avec raison, l'importance que tous aient accès à des programmes d'enseignement du français langue seconde. Vous l'avez aussi mentionné pour les allophones et les populations immigrantes, entre autres. Pourriez-vous nous parler un peu plus de l'accès qu'auraient les populations immigrantes à ces programmes? Pensez-vous que c'est aussi facile pour les autres populations anglophones au Canada?

Mme Lisa Marie Perkins: Monsieur le président, je vais répondre, mais c'est M. Rotheron qui dispose de tous les détails statistiques à ce sujet.

[Traduction]

Il y a deux ans, dans le cadre de son étude sur l'état du français en tant que langue seconde, CPF a concentré ses recherches sur les allophones — les immigrants dont la langue première n'est ni le français, ni l'anglais —, notamment leur intérêt à participer à un programme de français langue seconde.

Corrigez-moi si j'ai tort, monsieur Rotheron, mais je crois que 80 p. 100 des parents allophones sondés ont dit que, si on leur en avait donné l'occasion, ils auraient inscrit leurs enfants à un programme d'immersion en français. Deux problèmes ont été soulignés. Premièrement, les parents n'ont pas été informés de l'existence d'un tel programme et, deuxièmement, les administrateurs scolaires se concentrent davantage sur l'ALS. Cependant, nos recherches démontrent que les élèves allophones qui participent à un programme de français langue seconde réussissent aussi bien que les élèves anglophones.

•(1015)

[Français]

Mme Éloïse Michaud: C'est un manque de promotion du programme en tant que tel au moment de l'intégration des immigrants.

M. Robert Rotheron: Il faudrait également ajouter à cela que certaines politiques provinciales empêchent un enfant qui suit des cours ou une formation en anglais langue seconde de s'inscrire à un programme de français langue seconde. On met donc les deux priorités en concurrence, ce qui est fort dommage, selon nous. En effet, des études démontrent qu'un jeune allophone peut effectivement suivre des cours de français et d'anglais langue seconde parallèlement et très bien réussir. Il y a donc un travail de sensibilisation et de revendication à entreprendre auprès des ministères de l'Éducation.

Mme Éloïse Michaud: Je m'adresse brièvement à M. Morrow.

Vous nous avez mentionné que seulement deux investissements avaient été faits par la Feuille de route pour Canadian Youth for

French dans le passé. Est-ce exact? Pouvez-vous nous expliquer brièvement quels étaient ces investissements?

M. Justin Morrow: La première somme était de 45 000 \$, laquelle a été utilisée pour créer deux conférences de jeunes dans le but de mieux comprendre la réalité de ceux-ci.

Mme Éloïse Michaud: Avez-vous dit 45 000 \$ ou 145 000 \$?

M. Justin Morrow: C'est 45 000 \$.

Mme Éloïse Michaud: D'accord.

[Traduction]

M. Justin Morrow: Ces deux conférences visaient à mieux comprendre notre public, et nous avons appris beaucoup de choses. Le deuxième investissement, de l'ordre de 60 000 \$, nous a permis d'amorcer notre tournée de présentations. Nous avons visité 13 écoles dans le Sud-Ouest ontarien et rencontré plus de 5 000 élèves, dont 53 nous ont demandé de les aider à choisir le programme postsecondaire de français langue seconde qui leur convenait le mieux.

Le président: D'accord. Merci.

Monsieur Williamson, vous avez la parole.

[Français]

M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC): Mon comté, Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, est probablement l'endroit où il y a le moins de francophones au Nouveau-Brunswick. J'ai été surpris d'une chose, lorsque j'ai commencé mon mandat de député il y a un an. Il y avait des demandes d'emploi et des demandes pour recevoir des fonds que le gouvernement donne à différents groupes, et le premier sur la liste était Canadian Parents for French. Alors, cela m'a tout de suite montré qu'il y avait vraiment des demandes. J'imagine que ce sera la même chose cette année lorsqu'on signera les demandes avant l'été.

Monsieur Morrow, vous êtes un exemple pour les jeunes et les Canadiens. J'aimerais bien que vous nous donniez vos idées pour une plateforme où il serait possible d'avoir un milieu bilingue. D'après moi, un des aspects merveilleux du fait de parler les deux langues est qu'on peut vivre dans un milieu francophone ou anglophone. C'est peut-être déjà réalisé, et vos idées sont peut-être plus avancées que les miennes ou différentes des miennes. Vous avez parlé d'un milieu, de cette plateforme où les deux langues se rencontrent.

[Traduction]

M. Justin Morrow: Il faudrait créer la plateforme bilingue à laquelle j'ai fait référence. Notre organisme y travaille. Nous avons beaucoup de bonnes idées, mais pour le moment, c'est tout ce que nous avons. Nous devons effectuer plus de recherches afin de définir cette plateforme. Pour le moment, je ne me sens pas à l'aise de vous parler de ces idées tant que je n'aurai pas consulté notre conseil d'administration et...

M. John Williamson: Je vais vous donner de quoi réfléchir, car je crois que, dans le monde numérique dans lequel nous vivons, les nouvelles que l'on consulte et la façon dont on les consulte sont des choix très personnels. Les bulletins de nouvelles que vous regardez sont peut-être totalement différents de ceux que je regarde. Je me demande si vos décisions seront axées sur des considérations commerciales, si vous allez vous tourner vers les publicités pour financer ce projet. Ce que je crains — et je vous demande votre opinion à ce sujet —, c'est que ce soit le gouvernement qui définit cette plateforme et qui décide du contenu.

Aujourd'hui, avec les tablettes, ce dont vous parlez est presque possible. Tous les matins, je vais sur le site National Newswatch. C'est un site anglophone — presque entièrement anglophone, mais il y a parfois des articles qui proviennent du journal *Le Devoir* ou de *La Presse* — sur lequel je trouve un excellent échantillon de nouvelles de partout au pays. Dans un sens, c'est déjà possible avec les tablettes. On peut consulter *Le Devoir*, *La Presse* et CBC/Radio-Canada ou le *Telegraph-Journal* de Saint John.

Pourriez-vous au moins nous donner une idée générale? Ou, croyez-vous que je fais fausse route lorsque je prétends qu'il y a des secteurs où le gouvernement ne peut pas dicter le contenu en raison de la trop grande diversité de la société, même pour ceux qui parlent les deux langues?

• (1020)

M. Justin Morrow: Je crois que vous avez raison. La société est très diversifiée et il serait difficile de créer quelque chose par l'entremise du gouvernement, mais ce n'est pas impossible. Je crois que nous pouvons trouver une façon créative d'y arriver.

Les outils et tablettes déjà en circulation permettent de passer de l'un à l'autre. À mon avis, nous n'allons pas dans cette direction. Je ne crois pas qu'ils satisfont aux besoins de la nouvelle génération de citoyens bilingues. Il faut passer d'un programme à l'autre — on parle encore de 99 p. 100, donc...

M. John Williamson: Je suis d'accord avec vous. Je n'aime pas les doublages ou les traductions dans les bulletins de nouvelles télévisés. Ça me déconcentre.

Mais je dirais, aussi, que je ne regarde pas seulement une chaîne anglophone. Il n'y a rien de foncièrement mal à... C'est un des bons côtés de la télévision d'aujourd'hui — il y a du choix. Je peux comprendre l'idée de créer une chaîne, peut-être une chaîne spécialisée, mais je ne crois pas qu'il soit faux de dire que les gens peuvent changer de chaîne pour trouver la programmation qui leur plaît. Il ne faudrait surtout pas que CBC/Radio-Canada ait le pouvoir d'annuler toutes les autres chaînes pour nous obliger à regarder sa programmation.

Des voix: Oh, oh!

M. John Williamson: Peu importe...

Merci de vos commentaires.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Williamson.

Monsieur Harris, vous avez la parole.

M. Dan Harris (Scarborough-Sud-Ouest, NPD): Merci, monsieur le président.

[Français]

Merci beaucoup, tout le monde.

[Traduction]

Je suis d'accord avec M. Bélanger. On devrait accueillir moins de témoins à la fois afin d'avoir suffisamment de temps pour leur poser

nos questions. J'aimerais aussi que les réunions aient lieu un peu plus tard dans la journée. Aussi,

[Français]

monsieur Morrow, bravo pour tous vos efforts. Vous vous êtes lancé à fond dans l'apprentissage de la langue, comme en fait foi la qualité de votre français. En tant que Franco-Ontarien de Toronto — nous sommes assez peu nombreux —, je suis d'avis que la pratique de la langue française est toujours nécessaire. Comme je suis élu, j'ai ici la chance de la parler tout le temps. Après avoir quitté l'école, je n'ai franchement plus eu cette chance de parler en français.

On a aussi parlé aujourd'hui avec les représentants de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, qui a ciblé de la

[Traduction]

les élèves de la maternelle à la douzième année. Mais, qu'arrive-t-il après la douzième année?

Dans le Sud de l'Ontario, c'est un gros problème. Il y a une seule université francophone, le Glendon College. Sauf quelques rares programmes, vous n'avez aucune option. Pour pouvoir étudier en informatique, j'ai dû fréquenter une école anglophone. Tous les programmes visés par FedDev en sciences et technologie vont tomber

[Français]

à l'eau après la 12^e année parce qu'il n'est pas possible de continuer à étudier en français dans ces programmes à l'université.

[Traduction]

Pardonnez-moi, je tiens à vous féliciter. Les parents, du moins, dans la région du Grand Toronto, inscrivent leurs enfants dans des écoles qui offrent un programme d'immersion en français, car ils sont conscients de l'avantage économique que cela procure aux jeunes. Poursuivez vos efforts et les parents auront de plus en plus de possibilités d'inscrire leurs enfants dans des programmes d'immersion en français.

Je vais passer aux témoins de l'autre côté. Je comparais les versions anglaise et française de votre mémoire lorsqu'il a été question du portail. Vous parliez, madame Achimov, des visites enregistrées sur votre site. J'ai dû faire une recherche rapide, puisque je viens du secteur de la TI... J'ai suivi mes cours d'informatique dans une école secondaire francophone. Cependant, on nous y enseignait aussi la terminologie anglaise, car la terminologie française était très peu utilisée dans le monde des affaires.

Mais, en regardant les deux versions de votre mémoire,

• (1025)

[Français]

je vois qu'en français, il est question de « visites enregistrées ».

[Traduction]

En anglais, vous parlez de « *hits recorded* ». Ce sont deux choses différentes. Ce document a été traduit par les services de traduction. Le terme « *hits* » est très large. Voulez-vous parler de visites uniques, de cliques ou de visites enregistrées? Le terme « *hits* » peut vouloir dire plusieurs choses, alors que

[Français]

« visites enregistrées »

[Traduction]

correspond à des visites sur le site. Il y a une différence.

Je suis allé sur TERMIUM pour trouver le terme « *hits* » ou

[Français]

« visites enregistrées »,

[Traduction]

et je n'ai pas trouvé la traduction. Il semble qu'il y ait encore du travail à faire au chapitre des termes techniques. Je ne pouvais pas m'empêcher de le souligner. Je l'ai remarqué à cause de ma formation.

Je vais maintenant m'adresser aux représentants de FedDev. Vous avez parlé des outils pour mesurer l'impact sur les langues minoritaires. Quelle méthodologie avez-vous utilisée? Pourriez-vous nous en parler?

M. Jeff Moore: Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je vais laisser le soin à ma collègue de vous répondre.

Mme Susan Anzolin (directrice générale, Innovation et développement économique, Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario): Merci, Jeff.

Nous utilisons effectivement un outil d'étude d'impact axé sur des paramètres définis pour chaque programme. La méthodologie varie selon l'objectif du programme. Si vous le désirez, nous pourrions certainement vous communiquer les principes sur lesquels s'appuie cet outil et vous expliquer comment il permet de déterminer l'impact sur une communauté de langue officielle en situation minoritaire.

M. Dan Harris: Je crois qu'il serait important de pouvoir analyser cette information.

FedDev semble investir une grande partie de ses fonds sur les secteurs de l'ingénierie, des sciences et de la technologie. Par pur hasard, c'est le ministre d'État aux Sciences et à la Technologie qui est responsable de FedDev. Bien entendu, en tant que porte-parole adjoint de mon parti en matière de sciences et de technologie, a priori, je n'y vois aucun problème. Cependant, pourquoi FedDev cible-t-elle particulièrement ces secteurs?

Le président: Merci beaucoup, monsieur Harris.

Monsieur Moore, vous pouvez répondre.

M. Jeff Moore: Nous ne cibons pas uniquement les secteurs des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Nous avons plusieurs autres programmes, comme l'IDE que nous offrons dans le cadre de la Feuille de route. Nous offrons également le Programme de développement des collectivités qui vient en aide à celles-ci de différentes façons. De plus, nous avons l'Initiative pour la prospérité qui cible les PME et les organismes à but non lucratif qui cherchent à accroître la productivité, l'innovation et la diversification dans la région. Donc, nous ne nous limitons pas aux secteurs des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques.

Le président: Merci.

Monsieur Boughen, vous avez la parole.

M. Ray Boughen (Palliser, PCC): Merci, monsieur le président.

Bienvenue à nos témoins. Merci de vous être joints à nous ce matin.

Peut-être en a-t-il déjà été question, mais Donna, votre programme est-il offert dans les écoles? Avez-vous une entente avec les écoles primaires et secondaires concernant l'utilisation de ce matériel?

Mme Donna Achimov: Monsieur le président, madame et messieurs les membres du comité, nous travaillons effectivement en étroite collaboration avec le système scolaire. Le portail a été conçu spécifiquement pour que les élèves y aient accès. Comme vous pouvez le constater, nous avons beaucoup de contenu qui s'adresse aux élèves de tous les niveaux. C'est donc une très bonne source d'information. Nous travaillons avec nos partenaires afin de nous assurer que l'information est accessible par l'entremise du système scolaire, et ce, dans les établissements de tous les niveaux.

M. Ray Boughen: C'est bien, car je crois que c'est utile dans les écoles du pays, notamment celles des régions isolées où il n'y a pas toujours de spécialistes de ces questions.

Monsieur Morrow, avez-vous dit que vous aviez reçu du financement pour seulement deux projets?

• (1030)

M. Justin Morrow: C'est ce que nous avons jusqu'à maintenant.

M. Ray Boughen: Comment cela se fait-il? Avez-vous simplement manqué de fonds?

M. Justin Morrow: Non, c'est simplement en raison du temps, de la façon dont les choses se passent. Nous devons faire nos preuves. Je n'ai rien contre le fait que nous n'en avons eu que deux, sauf que pendant toute une année, nous n'avons pas eu de financement parce que nous venions de commencer et que nous n'avons pu respecter le délai. C'est pourquoi j'ai suggéré la création d'un fonds d'innovation pour ceux qui ont de bonnes idées, afin qu'ils puissent les présenter.

Nous avons eu notre première subvention au début. Cela nous a permis de faire des essais. Pour notre deuxième subvention, nous avions de grandes idées, mais on nous a accordé 60 000 \$. Nous voulions davantage, mais nous avons commencé avec cela, et tout a changé à nouveau. Ces deux subventions nous ont permis de simplifier nos processus, de sorte que nous avons maintenant un projet solide et concret que nous espérons pouvoir mettre en oeuvre. Nous avons présenté deux demandes; nous espérons qu'elles seront approuvées, afin que nous puissions ensuite mettre sur pied quelque chose de concret et de réalisable.

Auparavant, nous avons peut-être un peu trop la tête dans les nuages, mais ces deux subventions nous ont rendu plus efficaces pour faire quelque chose de concret.

M. Ray Boughen: Très bien, merci.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

Monsieur Aubin.

[Français]

M. Robert Aubin: Merci, monsieur le président.

J'avais dit que j'aurais des questions qui s'adresseraient aux représentants de Canadian Parents for French, et voici mon deuxième tour.

J'ai vraiment beaucoup apprécié ce que j'ai entendu ce matin de votre part. Je suis un ancien enseignant québécois. Au cours des 25 années où j'ai enseigné, c'était assez simple de voir chez les étudiants la motivation pour apprendre la langue seconde, qui est l'anglais chez nous. Cela coule de source si on veut surfer sur Internet; c'est la langue des affaires, la langue de la recherche, de la science. Apprendre l'anglais est comme une seconde nature; c'est plus qu'une deuxième langue chez nous, c'est une nécessité. Cependant, mes étudiants étaient aussi intéressés par d'autres langues; on me parlait d'espagnol, de mandarin et autres. Comment arrivez-vous à faire la promotion du français langue seconde dans un milieu anglophone?

Bien que je trouve rafraîchissant ce que vous me dites, les statistiques disent qu'on n'atteint pas les objectifs qu'on s'était fixés. La langue seconde est-elle vraiment le français? Cette langue offre-t-elle vraiment des possibilités de carrière intéressantes? Ne se dirige-t-on pas plutôt vers l'espagnol, le mandarin, l'allemand ou autres comme deuxième langue? Comment cela est-il vécu dans vos communautés?

Mme Lisa Marie Perkins: Merci.

Pour nous, il faut donner aux parents et aux systèmes scolaires l'information nécessaire pour faire le choix.

[Traduction]

Bien des parents viennent me poser exactement la même question au sujet du français, de l'espagnol, du mandarin ou d'une autre langue. Je crois que c'est attribuable en grande partie à la désinformation, ou peut-être à un manque d'information, de notre part, quant aux avantages du français.

Premièrement, comme je leur dis, avec l'anglais, le français est la seule autre langue parlée sur tous les continents. C'est vraiment une autre langue internationale.

[Français]

On demande toujours si le français est plus difficile à apprendre que l'espagnol ou le japonais.

[Traduction]

Je réponds toujours que non; une langue seconde reste une langue seconde.

L'avantage d'apprendre le français, c'est qu'il y a une possibilité d'immersion.

[Français]

On a des ressources comme Radio-Canada, TERMIUM, des activités

[Traduction]

qu'offrent Justin Morrow et Canadian Youth for French aux étudiants, lesquels peuvent tirer profit d'un meilleur programme que le Canada est le seul à offrir.

Troisièmement, d'un point de vue purement nationaliste, le français est notre autre langue, et cela nous donne l'occasion de participer pleinement à l'expérience canadienne.

Comme l'a dit Robert tout à l'heure, nous pensons que cela sert de tremplin pour le multilinguisme. En apprenant ces deux langues, nous nous ouvrons à l'apprentissage d'autres langues. En nous diversifiant ici, nous pouvons nous diversifier dans le monde.

Je crois qu'en fait, les immigrants choisissent le Canada en raison de notre bilinguisme. Ils savent que nous faisons des efforts — qui ne sont parfois pas aussi fructueux que nous le voudrions — pour accepter nos deux identités. Ils savent que nous pouvons accueillir les autres d'une façon très réconfortante et amicale. Nous en avons l'habitude.

Je crois que cela constitue une partie importante de notre avantage économique par rapport aux autres pays.

• (1035)

M. Justin Morrow: Comme on l'a dit, le français est un tremplin pour les autres langues, et nous en sommes convaincus. Commençons par le français, puis élargissons nos horizons.

Au Canada, nous sommes extrêmement chanceux que le réseau soit déjà en place. Nous avons les enseignants, les stations de radio et de télévision, l'Internet; toutes les ressources sont déjà en français. Si nous voulons apprendre une langue seconde, ce devrait d'abord être le français.

Ensuite, lorsque nous aurons appris cette langue seconde, ce sera beaucoup moins difficile d'en apprendre une troisième. Comme l'ont dit les représentants de Canadian Parents for French, le français sert de tremplin pour autre chose. Puisque le réseau est déjà en place, c'est tout à fait logique.

[Français]

M. Robert Aubin: Merci.

Vous avez dit, plus tôt, que vous aviez reçu des sommes pour deux projets. Le premier montant était de 45 000 \$, mais vous n'avez pas eu le temps de parler du deuxième. Vous êtes probablement un de ceux qui ont les idées les plus concrètes. Y a-t-il des projets dont le financement vous a été refusé?

M. Justin Morrow: Non, il n'y en a pas eu.

M. Robert Aubin: Merci.

Le président: Monsieur Aubin, avez-vous une autre question?

M. Robert Aubin: Ai-je encore du temps?

Le président: Oui.

M. Robert Aubin: Je pensais que mon temps était écoulé. Alors s'il me reste du temps, j'ai encore plein de questions à poser.

Le président: Oui, mais soyez bref.

M. Robert Aubin: Je m'adresse aux représentants de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Compte tenu de l'attrition dont vous m'avez parlé plus tôt, les entreprises privées font de plus en plus de travail de traduction pour les ministères. Ces entreprises doivent-elles être enregistrées auprès de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada?

Mme Donna Achimov: Monsieur le président, toutes les compagnies qui font affaire avec le gouvernement du Canada doivent se soumettre au processus d'approvisionnement.

M. Robert Aubin: En réalité, je n'ai plus de questions maintenant.

Le président: Monsieur Menegakis, c'est à vous.

[Traduction]

M. Costas Menegakis (Richmond Hill, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens moi aussi à vous souhaiter à tous la bienvenue et à vous remercier de vos exposés et de votre présence parmi nous aujourd'hui. J'ai trouvé tous vos exposés très intéressants. En fait, il arrive beaucoup de bonnes choses.

Comme vous le savez, nous examinons la Feuille de route. Notre gouvernement y a investi plus d'un milliard de dollars. L'initiative en est à 60 p. 100 de sa durée de vie, si vous voulez, et nous voulons évaluer les progrès accomplis jusqu'à maintenant. Vos exposés d'aujourd'hui ont sans contredit permis de faire la lumière sur cette question. Nous voulons également savoir vers où nous nous dirigeons avec la Feuille de route, car comme vous le savez, cette initiative prendra fin en 2013.

Vos observations m'ont beaucoup encouragé, madame Achimov, et je me réjouis particulièrement de l'excellent travail qui a été accompli relativement au Portail linguistique du Canada grâce à l'argent investi dans la Feuille de route. Le site a reçu 29 millions de visites. Peu importe comment on les appelle, il reste qu'il reçoit 87 879 visiteurs par jour. C'est 3 661 visiteurs l'heure. J'ai fait quelques calculs à ce sujet. Je trouve que c'est très impressionnant, surtout que le nombre de visites est passé de 14 à 29 millions en une année; et nous n'avons pas encore obtenu tous les chiffres pour cette année. Nous parlons de 11 mois seulement. C'est de l'excellent travail.

En ce qui concerne FedDev, les sept initiatives dont vous avez parlé et le travail accompli en très peu de temps dans le sud de l'Ontario sont certes très impressionnants.

Au sujet de Canadian Parents for French, je dois vous dire, madame Perkins, que je me réjouis particulièrement de vos propos, vous qui êtes de l'Alberta. Il est intéressant que vous ayez parlé des questions que vous posent les gens à propos du français et des autres langues qu'ils peuvent apprendre. Je suppose que la meilleure réponse que vous puissiez leur donner, c'est qu'ici, nous avons deux langues officielles. Les Français sont les fondateurs de ce pays, et nous voulons promouvoir la dualité linguistique à la grandeur du pays. Voilà l'objectif de la Feuille de route. Il est bon de connaître une autre langue. Je parle moi-même une autre langue. Mes parents sont venus de Grèce. C'est formidable de pouvoir parler une autre langue, mais je crois que le français est prioritaire, et c'est la réponse la plus simple que nous puissions donner à quelqu'un.

Monsieur Morrow, votre expérience personnelle est très impressionnante. En peu de temps, vous avez fort bien réussi. On dirait qu'un beau jour, quelque chose s'est déclenché en vous et vous a permis de réussir.

Je sais que j'ai beaucoup parlé, mais j'aimerais vous poser quelques questions.

La première est pour vous, monsieur Morrow. J'aimerais que vous me parliez un peu de votre organisation. Vous avez dit ne pas avoir de gestionnaire principal, à l'heure actuelle, et ne pas avoir pu faire certaines choses que vous auriez aimé faire, même si ce que vous nous avez présenté était très impressionnant. Quelle est la taille de votre organisation? Comment en faites-vous la promotion dans le pays?

• (1040)

M. Justin Morrow: Pour l'instant, nous attendons. Nous avons notre conseil d'administration. Nous sommes cinq personnes à siéger

au conseil. Nous n'avons pas de personnel de direction, ni de membres.

M. Costas Menegakis: Comment ces personnes ont-elles été élues?

M. Justin Morrow: Elles ont été nommées. Elles sont là depuis le tout début. Elles étaient là quand nous avons présenté nos documents à Corporations Canada, et M. Andrew Molson s'est joint à notre conseil par la suite.

Nous avons ces personnes, mais nous n'avons pas encore commencé à recruter des membres, car ces trois dernières années, nous nous sommes consacrés à l'élaboration d'un plan.

Si on nous accorde notre prochaine subvention, et j'espère qu'elle sera bientôt approuvée afin que nous puissions commencer notre travail, nous allons créer un conseil d'administration national formé d'environ 13 personnes de partout au pays, qui pourront nous mettre en relation avec un certain nombre d'écoles et de conseils scolaires dans leur région. Nous ferons la promotion de nos services par l'entremise des membres de ce conseil, qui mettront les écoles et les conseils scolaires en rapport avec notre personnel de direction. Voilà comment nous ferons la promotion de nos services auprès des étudiants.

M. Costas Menegakis: Vous êtes le fondateur de l'organisation. Qui a nommé les cinq personnes qui siègent actuellement au conseil?

M. Justin Morrow: C'est moi.

M. Costas Menegakis: C'est vous. D'accord.

Ma prochaine question s'adresse à vous tous.

Si nous maintenons la Feuille de route — nous examinons la prochaine phase, et beaucoup de travail a déjà été accompli —, sur quoi mettriez-vous l'accent? Que souhaiteriez-vous pour le renouvellement de la Feuille de route?

Nous pouvons peut-être commencer par vous, madame Achimov.

Le président: Merci, monsieur Menegakis.

Allez-y.

Mme Donna Achimov: Nous avons élaboré notre plan de façon à faire avancer les choses. C'est déjà commencé. J'aimerais que les collectivités et les utilisateurs qui reçoivent le financement participent aux discussions afin que nous sachions ce qu'ils aimeraient proposer. Évidemment, pour ce qui est du portail, nous souhaitons poursuivre sur cette lancée.

Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Moore.

M. Jeff Moore: Ma réponse est semblable. Je pense qu'il serait important de consulter les collectivités et toutes les autres organisations concernées afin de savoir quel est leur objectif quant aux défis à relever relativement au développement économique, et comment nous pourrions mieux les servir grâce à la Feuille de route.

Même au-delà de la Feuille de route, nous devons veiller à ce que nos programmes généraux répondent également à leurs besoins. C'est très important pour notre agence.

Le président: Merci.

Madame Perkins.

Mme Lisa Marie Perkins: Nous avons donné quelques exemples bien concrets dans notre mémoire. Celui que je vous donnerais maintenant porte sur l'élaboration de standards de compétences linguistiques et d'une norme nationale pour les jeunes Canadiens, afin que nous comprenions ce que signifie le bilinguisme, et que nos étudiants puissent être fiers et sûrs de leurs compétences linguistiques dans leur seconde langue officielle.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Bélanger, vous disposez de deux minutes.

L'hon. Mauril Bélanger: Vous êtes très généreux, monsieur le président.

En deux minutes, on ne peut pas faire grand-chose. Je vais donc poser à M. Morrow et à Mme Perkins une question théorique à propos des idéaux.

[Traduction]

Croyez-vous qu'il serait avantageux pour le Canada que la maîtrise des deux langues officielles soit une condition préalable à l'obtention d'un diplôme pour tous les étudiants des universités, par exemple, ou de tous les établissements d'enseignement postsecondaire?

Mme Lisa Marie Perkins: D'abord, nous aimerions qu'au minimum, les compétences en français de nos finissants du secondaire soient reconnues à l'université, ce qui n'est pas le cas actuellement, contrairement à d'autres types de programmes, et que nos universités utilisent ces compétences linguistiques.

Encore une fois, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, nous pensons qu'il serait avantageux pour notre pays que nos jeunes soient bilingues, car cela nous positionnerait comme une nation, une collectivité accueillante et ouverte à tous et permettrait à nos jeunes de s'ouvrir sur le monde. La seule autre langue internationale, c'est le français. Les étudiants qui veulent aller travailler à l'OCDE ou au Comité international olympique ont tout avantage, économiquement parlant, à apprendre les deux langues.

Plus il y a de gens qui maîtrisent les deux langues officielles du Canada, plus il y a naturellement des retombées pour toute la collectivité également.

●(1045)

M. Justin Morrow: Personnellement, je n'aime pas l'idée de forcer les gens à faire quelque chose, surtout si cela ne leur est d'aucune utilité. Si quelqu'un étudie dans un domaine où le français n'est pas utile, je ne crois pas que nous devrions l'obliger à acquérir des compétences en français.

Cela dit, je pense que dans notre société, il y a des emplois pour lesquels le bilinguisme est une condition minimale et préalable.

L'hon. Mauril Bélanger: Sur le même sujet, seriez-vous favorable à ce qu'on offre des cours en ligne pouvant être suivis par les Canadiens de façon autodidacte, des cours qui leur permettraient d'apprendre par eux-mêmes l'autre langue officielle du Canada? Seriez-vous en faveur de cela?

M. Justin Morrow: Qu'ils puissent l'apprendre d'eux-mêmes?

L'hon. Mauril Bélanger: Oui, mais gratuitement. S'ils pouvaient se servir d'Internet à l'école, à la bibliothèque ou à la maison pour avoir accès à des cours, à un cursus, et pour apprendre la seconde langue officielle du Canada — ou les deux, dans le cas des immigrants, car le point que vous avez soulevé est très important, à mon sens —, seriez-vous en faveur?

Le président: Pouvez-vous répondre en un mot, monsieur Morrow?

M. Justin Morrow: Je crois qu'il nous faudrait d'abord examiner la question de la rentabilité.

[Français]

Le président: Merci.

[Traduction]

Je remercie tous nos témoins.

Comme il ne nous reste plus de temps, la séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>